

Aujourd'hui: Partiellement ensoleillé et chaud
Minimum - 8° Maximum 1°
Demain: Nuageux avec neige légère DETAILS CAHIER SPORTS

• MONTREAL, VENDREDI 16 FÉVRIER 1990

106^e ANNÉE N° 116

62 PAGES, 4 CAHIERS

Hors de la zone métropolitaine: 45 cents
Îles de La Madeleine: 1.00
Ailleurs au Québec: 50 cents **35¢**

Aujourd'hui



A3 JUGE LÉVEILLÉ

C'est parce qu'il pensait qu'un message le défendrait que le juge Claude Léveillé s'était rendu dans l'établissement où il devait être arrêté.

B1 DUALITÉ LINGUISTIQUE

Les Communes expédient en 90 minutes un débat sur la dualité linguistique canadienne qui devait en principe durer plusieurs jours.

C15 ALLEMAGNE

L'URSS affirme que la réunification allemande devra se faire avec prudence, afin de se prémunir contre la remontée éventuelle du nazisme.

S4 MARATHON

Deux entreprises québécoises s'étant engagées à le commander, le Marathon international de Montréal se courra le 2 septembre.

Sommaire

Annonces classées

- immobilier..... B10 à B13, C9
- marchandises..... C10
- emplois..... C10, C11
- automobiles..... C12, C13
- propositions d'affaires..... B5
- Arts et spectacles
- Informations..... C1 à C7
- horaires..... C4
- Bandes dessinées..... B12
- Bridge..... C12
- Décès..... C14
- Economie..... B4 à B13
- Êtes-vous observateur?..... B10
- Feuilleton..... B13
- Horoscope..... B11
- La Presse des SIX-DOUZE..... A8
- Le monde..... C15, C16
- Mots croisés..... S14, C10
- Mot mystère..... C11
- Quoi faire..... C8
- Télévision..... C1, C6, C7

EDMONSTON FAIT VOLTE-FACE... ET N'A PAS DE PROBLÈME AVEC ÇA.

CE SONT MES ÉLECTEURS QUI EN ONT UN!



Les banques emboîtent le pas

■ Les taux d'intérêt font un bond ■ La récession est à nos portes

PHILIPPE DUBUISSON

Hausse spectaculaire des taux d'intérêt sur tout les fronts, hier.

À la veille d'un budget fédéral dont on dit qu'il sera austère, il n'y a maintenant plus de doute dans l'esprit des analystes que le Canada ne pourra éviter une récession. On se demande seulement quelle en sera la sévérité.

La Banque du Canada a relevé hier de 53 centimes de point son taux d'escompte, qui passe de 12,79 p. cent à 13,32 p. cent, son plus haut niveau depuis août 1982.

Les banques et les caisses populaires ont rapidement suivi. Le taux préférentiel ap-

pliqué aux prêts aux entreprises a fait un bond de trois quarts de point pour atteindre 14,25 p. cent. Le taux préférentiel était demeuré stable à 13,5 p. cent depuis près d'un an.

La Banque Royale a aussi majoré de trois quarts de point ses taux hypothécaires qui sont fixés à 13,25 p. cent pour un terme de six mois, 13 p. cent pour des termes d'un et deux ans et 12,75 p. cent pour des termes de trois, quatre et cinq ans. Les autres institutions financières emboîteront vraisemblablement le pas dès aujourd'hui.

Cette dernière ronde de hausse des taux d'intérêt sera durement ressentie par les entreprises et les consommateurs. Dans le cas d'un prêt hypothécaire de 100 000 \$

amorti sur 20 ans, le relèvement des taux d'intérêt de 12,25 p. cent à 13 p. cent se traduira par une augmentation de 50 \$ des versements mensuels, qui passent ainsi de 1097,50 \$ à 1147,50 \$.

Toutefois, ceux qui prévoient cotiser à leur REER avant la date limite fixée au 1er mars ont avantage à attendre au tout dernier moment: les taux d'intérêt sur les dépôts à terme et certificats de placement garantis augmenteront. Hier, la CIBC a augmenté d'un quart de point le taux des certificats de placement et les autres institutions devraient l'imiter dès aujourd'hui.

Deux facteurs expliquent la hausse des taux d'intérêt au pays, selon le premier vice-président, trésorerie et marchés finan-

ciers, à la Banque Nationale, M. Henri-Paul Rousseau.

«D'abord, les taux d'intérêt au Canada suivent la tendance observée au Japon et en Allemagne fédérale, deux pays qui connaissent une forte croissance économique en ce moment et qui tentent de juguler l'inflation.

«Ensuite, les investisseurs étrangers ont perdu confiance envers l'économie canadienne, ce qui s'est traduit par la chute du dollar. Pour acheter des titres canadiens, ils exigent un meilleur rendement en compensation du risque de change», dit cet expert des marchés financiers.

VOIR BANQUES EN A 2

Ryan invite Libman à aller se déniaiser

ANDRÉ PÉPIN
du bureau de La Presse
QUÉBEC

Visiblement en colère, admettant qu'il essayait de se «contrôler», le ministre responsable de l'application de la Charte de la langue française, M. Claude Ryan, s'en est pris hier au chef du Parti Égalité, M. Robert Libman, invitant ce dernier à voyager au Québec, à se «déjailler» pour éviter de «colporter des observations calomnieuses à travers le Canada».

Habituellement très modéré dans ses propos, le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur est sorti de ses gonds, utilisant des termes péreux pour répliquer au chef du PE, qui insinuait la veille que la politique linguistique vise «l'extermination de la minorité anglaise au Québec». (Voir autre déclaration de M. Libman en page A 2)

D'entrée de jeu, le ministre a abordé la question de Sault-Sainte-Marie. «M. Libman souligne que les francophones ne comptent que pour trois p. cent de la population et que, de toute façon, ils ne reçoivent pas les services en français. Moi je peux lui dire qu'ici au Québec, je connais de nombreuses municipalités où la proportion de la population de langue anglaise varie d'un à dix p. cent et où les administrateurs, sans que la Loi 101 l'interdise en aucune manière, reçoivent des services dans leur langue. C'est une pratique courante», a dit M. Ryan.

Il accuse M. Libman de dire des faussetés. «C'est absolument faux de dire que les municipalités ne peuvent pas, à cause de l'emprise de la Loi 101, fournir des services dans leur langue aux citoyens non francophones, même s'ils représentent 49 p. cent de la population. L'Office de la langue française ne peut dire cela. L'article 89 de la Loi 101 dit: "Dans les cas où la présente loi n'exige pas l'usage exclusif de la langue officielle, on peut employer à la fois la langue officielle et une autre langue". 98 p. cent des Québécois ont compris cela. M. Libman devrait lire la loi avant de colporter des faussetés», a tranché M. Ryan.

Il a ajouté qu'il ne voit aucune objection à s'identifier comme «Minister of Education», mais il a soutenu que pour bien faire saisir au Canada que le Québec est dirigé par un gouvernement francophone, l'organisme, lui, demeure le «ministère de l'Éducation». Il a par ailleurs rappelé au chef du Parti Égalité qu'il n'hésite pas, dans ses correspondances avec les autres gouvernements, à joindre une traduction à ses communications en français. «On est assez courtois pour joindre une traduction anglaise. Ainsi, on leur rappelle que le Québec est une société française.»

VOIR RYAN EN A 2

Le clown de Longueuil va s'en tirer!



Tous les clients du restaurant Dunkin Donuts, Pierre Laperle, Danny Bouffard et André Larose en tête, ne pouvaient croire que le clown Gazou, Roland Bélair, 44 ans, soit impliqué dans une affaire de meurtre.

PHOTO RENE PICARD, La Presse

Gazou aurait abattu la serveuse qui l'a blessé

ANDRÉ CÉDILOT

Roland Bélair, 44 ans, mieux connu sous le nom du clown «Gazou», est dans de bien mauvais draps à la suite d'un échange de coups de feu au cours duquel une serveuse de cabaret a été tuée, hier matin, à Longueuil.

La victime, Sylvie Théoret, 27 ans, était une amie du propriétaire du cabaret, situé au 2479, boulevard Chambly. Avant de mourir, elle aurait elle-même ouvert le feu en direction de Bélair, l'atteignant à l'abdo-

men. Celui-ci repose dans un état jugé stable à l'hôpital Pierre-Boucher.

Client assidu du club Le Profil, Bélair et la jeune femme auraient passé la nuit dans l'établissement, qui ferme à 3 h. Il se pourrait, dit-on, qu'il soit resté un peu plus tard pour aider les employés à faire le ménage.

Selon toute vraisemblance, les choses se seraient gâtées, cette fois, puisque Bélair en sortait l'arme au poing, vers 7 h 15, suivi d'un chien boxer. Après s'être débarrassé de son chandail troué, il a traversé la rue en vacillant et s'est effondré dans un restaurant Dunkin Donuts, sous les yeux d'un policier

qui prenait son déjeuner avant de se rendre à son travail. Apeurés, tous les autres clients ont précipitamment quitté les lieux.

«J'ai tué la waitress l'aut bord», a-t-il dit à l'agent Yvan Bernier, qu'il connaissait bien. Selon une serveuse du Dunkin Donuts, Jacinthe Théoret, Bélair aurait ensuite affirmé avoir abattu la jeune femme après que celle-ci l'eut atteint à la poitrine. Quoique blessé, il aurait réussi à lui arracher le revolver et à tirer sur elle.

À l'arrivée des policiers, la victime gisait,

VOIR GAZOU EN A 2

Le premier cartel anti-drogue voit le jour

Bush et ses homologues andins adoptent une stratégie pour «briser la chaîne»

d'après UPI, AFP, AP et Reuter
CARTHAGÈNE

Le président George Bush et les dirigeants de la Colombie, du Pérou et de la Bolivie se sont rencontrés hier au cours d'un «Sommet anti-drogue» historique et ont tracé une stratégie commune afin d'aider à «briser la chaîne» du trafic de stupéfiants qui s'étend de la cordillère des Andes aux rues des villes des États-Unis.

M. Bush et les trois présidents des pays andins producteurs de

cocaïne ont en effet signé à Carthagène, en Colombie, des accords qui ont créé, selon les mots mêmes du président Bush, le «premier cartel anti-drogue».

Il faisait une chaleur lourde et humide sur l'île retranchée de Manzanillo, près de Carthagène, face à la mer des Caraïbes. Le chant des oiseaux emplissait la cour fleurie de la Maison des Hôtes Illustres, un ancien fort du 17^e siècle à l'air faussement calme où se sont réunis les quatre présidents. La police militaire était partout. Tout autour de l'île, re-

liée à la côte par une simple route, des vedettes de garde-côtes fortement armées étaient stationnées tous les 200 mètres environ.

Le «Document de Carthagène» qui a été adopté hier par les présidents américains George Bush, colombien Virgilio Barco, péruvien Alan García et bolivien Jaime Paz Zamora, insiste notamment sur l'importance d'une aide aux agriculteurs péruviens et boliviens (500 000 familles vivaient de la culture de la coca pour l'ensemble de ces deux pays) et sur une

politique de substitution des cultures.

Les quatre présidents se sont entendus sur un développement des exportations des trois pays latino-américains vers les États-Unis avec des tarifs préférentiels et d'autres facilités. Ils se sont notamment mis d'accord sur une aide financière directe pour permettre la transition vers la substitution des cultures (la Maison-Blanche a proposé 425 millions \$ de crédits pour 1991, soit 209 millions \$ de plus qu'en 1990).

VOIR CARTEL EN A 2

NOS



CARRÉMENT SUPÉRIEURS!
HEURES D'AFFAIRES PROLONGÉES

- 10 véhicules de placement performants et flexibles
- service personnalisé
- conseils judicieux d'experts
- rendements et taux hautement compétitifs

11 1/2 % *
18 et 30 mois
intérêt annuel
ou composé

11 1/4 % *
3 ANS
intérêt annuel

*Taux sujets à changer sans préavis

Laval: 682-3200
Pointe Claire: 694-5670
Ville Mont-Royal: 341-1414
Outremont: Vincent d'Indy: 739-3265
Outremont: Laurier: 272-4777
Mtl University: 871-7200
Mtl Place Ville-Marie: 861-8363
5995, boul. Gouin O.: 745-1515
Anjou: 355-4780
LaSalle: 366-0730
Brossard: 466-2500
St-Lambert: 466-8666

ENRICHISSEZ VOS PLACEMENTS!

TRUST GENERAL

Québec pourrait se servir de Meech pour interdire l'avortement

— Robert Libman

PAUL ROY

■ Robert Libman en remet.

Un gouvernement québécois «ultra-nationaliste» pourrait interdire l'avortement au nom de la société distincte, a prétendu hier le député de D'Arcy McGee et leader du Parti Égalité.

«Le Québec connaît actuellement un faible taux de natalité. De nombreux nationalistes pensent que cela menace la culture québécoise», a-t-il expliqué à une vingtaine d'étudiants de l'université McGill.

Et de leur demander : «Serait-il exagéré d'imaginer, comme l'a fait l'Association nationale de la femme et du droit, qu'un gouvernement ultra-nationaliste adopte une loi affirmant que l'interdiction de se faire avorter constitue une limite raisonnable à la liberté individuelle?»

Une telle mesure pourrait être

imposée, selon Libman, «de façon à perpétuer la race en nombre suffisant, aux yeux des nationalistes, pour préserver et promouvoir l'identité distincte du Québec».

Il n'y avait pas foule à McGill, hier, pour entendre le jeune leader du PE. Il y a quelques semaines, il avait attiré plus d'une centaine d'étudiants à l'Université de Montréal.

Le sujet du jour : le Lac Meech. Ce qui n'a pas empêché Libman, interrogé par *La Presse*, de répéter une déclaration de la veille selon laquelle «l'insulte faite aux Anglo-Québécois par la loi 101 est plus grande que celle que subissent actuellement les francophones de Sault Ste. Marie et de Thunder Bay, en Ontario».

«Ici, explique-t-il, on nous enlève un droit fondamental, tandis qu'à Sault Ste. Marie, on ne leur enlève rien. Pour eux, c'est complètement symbolique.»

On ne peut effectivement leur enlever des droits qu'ils n'ont pas.

«Plus confortable»

Libman a cependant admis que la situation des Anglo-Québécois est «plus confortable» que celle des Franco-Ontariens.

Il s'est défendu de jeter de l'huile sur le feu. Et il dit ne pas croire que de telles déclarations accentuent l'impression, au Canada anglais, que les Anglo-Québécois vivent en enfer.

«Ils comprennent ce qui se passe (les Canadiens des autres provinces); ils savent qu'on nous a enlevé un droit fondamental.»

Devant les étudiants de McGill, hier, Libman a précisé que l'Accord du lac Meech, s'il est «entre bonnes mains», peut être tout à fait inoffensif.

«Mais qu'arrivera-t-il s'il tombe entre de mauvaises mains?

Imaginez que le Parti québécois, sous Jacques Parizeau, forme le prochain gouvernement...»

Selon lui, un Parizeau premier ministre pourrait légiférer à l'encontre de la Charte des droits et de l'unité canadienne.

«J'ai passé quelque temps à l'Assemblée nationale avec Parizeau et quelques-uns de ses amis. J'ai constaté comment ils se comportent, comment ils tempèrent au sujet du Canada et des Canadiens de langue anglaise, et je peux vous assurer que rien ne pourrait l'empêcher d'agir ainsi s'il en avait les moyens.»

Un premier ministre québécois nationaliste pourrait se servir du Lac Meech pour proposer à la Cour suprême du Canada «des individus dont la philosophie politique séparatiste serait si éloignée du concept de l'unité canadienne que le gouvernement fédéral les refuserait».

Il pourrait également arriver

qu'un premier ministre fédéral «faible» accepte ces juges du Québec, ce qui causerait des problèmes considérables. Parizeau s'en réjouirait, affirme Libman.

Celui-ci craint également qu'un premier ministre nationaliste se serve de Meech pour accepter les immigrants en fonction de leur capacité d'assimilation à la culture de la majorité plutôt qu'en fonction de leur formation et de leur capacité de se trouver de l'emploi.

«Les immigrants seraient-ils accueillis au Canada ou dans la nation du Québec?» demande le chef du PE.

Avec Meech, un gouvernement québécois pourrait également se retirer d'un grand nombre de programmes fédéraux, en réduisant ainsi l'efficacité; il pourrait abuser de son droit de veto sur la réforme du Sénat et la refonte de la Constitution, etc.

Robert Libman craint aussi

qu'on se serve de la clause de société distincte pour limiter le nombre de livres anglais dans les librairies. «Tout cela devient possible si c'est Parizeau qui doit définir la société distincte.»

Peu nombreux, les étudiants en sciences politiques l'ont tout de même chaudement applaudi.

Vers le milieu de son discours, Libman a cependant été interrompu par un énergumène à barbe et à micro qui a fait irruption dans la salle suivi d'un cameraman.

L'homme s'est moqué du député quelques minutes avant d'aller se faire voir. Interrogé par les journalistes à sa sortie, il s'est présenté comme Raymond Beaudoin, de l'émission humoristique «100 limite», du réseau Quatre Saisons.

«On pense que M. Libman ne se sent pas bien au Québec, alors on veut en prendre soin.» Vendredi, 19 h.

SUITE DE LA UNE

BANQUES

Les banques emboîtent le pas

La Banque du Canada tient par ailleurs à soutenir le dollar pour

prévenir une accélération de l'inflation. Une chute du cours du dollar se traduit par une hausse du prix des produits importés au Canada. Hier, le dollar a gagné 34 centimes de cents US pour clo-

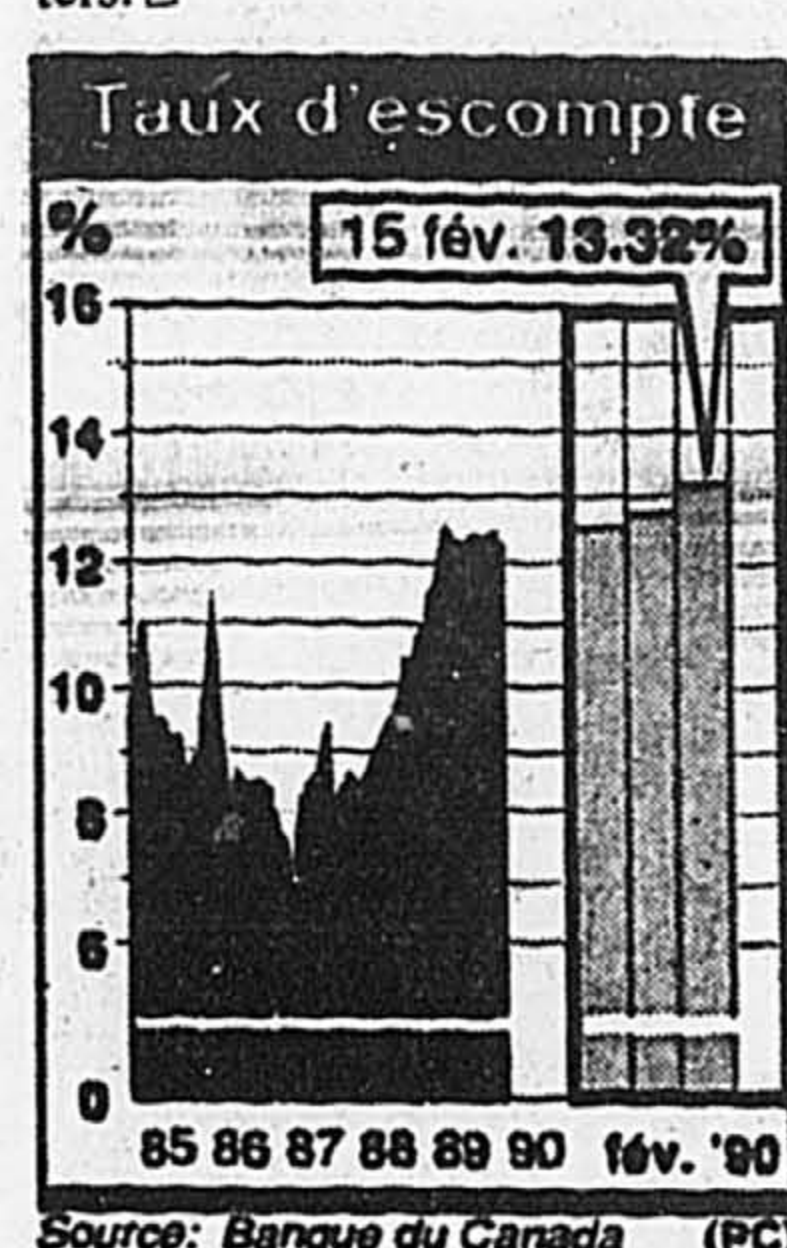
rer à 83,09 cents US. Depuis un mois, la monnaie canadienne a toutefois perdu plus de trois cents par rapport à sa contrepartie américaine.

Selon M. Rousseau, d'autres hausses des taux d'intérêt au cours des prochaines semaines ne sont pas à exclure. En fait, tout dépend du budget qui sera déposé le 20 février par le ministre des Finances, Michael Wilson.

«Si les milieux financiers jugent crédibles les efforts du gouvernement pour réduire le déficit budgétaire, les taux se stabiliseront et pourront même baisser, mais pas avant quatre ou cinq mois. Dans le cas où les efforts du gouvernement ne sont pas jugés crédibles, le dollar chutera et les taux poursuivront leur ascension.»

Des taux d'intérêt élevés conjugués à un budget austère provoqueront inévitablement une récession au pays, cependant. «Je serais surpris qu'on évite une récession», conclut M. Rousseau.

«L'éventualité d'une récession apparaît beaucoup plus certaine maintenant», renchérit l'économiste en chef de la Banque Toronto-Dominion, M. Douglas Peters.



RYAN

Ryan invite Libman à aller se démaigrir

M. Ryan y va d'une charge à fond de train pour rappeler à M. Libman, et à la communauté anglophone, ce qui est fait pour respecter la minorité. Voici quelques-unes de ses observations:

■ Lorsqu'un citoyen de mon comté m'écrit en anglais, je lui réponds en anglais. C'est la même chose dans les ministères;

■ Constitutionnellement, nous ne sommes pas obligés de verser des subventions aux institutions scolaires anglophones. Si M. Libman est assez bête pour nous suggérer de les couper, nous ne l'écouterons pas. Nous donnons au-delà de 300 millions \$, cette année, aux universités de langue anglaise. Il n'y a qu'une seule université, à l'extérieur du Québec (Moncton) où la minorité francophone peut avoir accès à une formation;

■ Les institutions se dirigent elles-mêmes. Non seulement elles sont subventionnées à niveau égal, mais des cégeps, comme Dawson, sont dirigés par des anglophones;

■ Pauvre M. Libman! Si nous avions eu un plan pour «exterminer les anglophones», nous n'aurions pas ouvert le Cégep Heriata, à Hull. Les nationalistes n'étaient pas très chaleureux à cette idée. Nous avons mesuré la clientèle et nous leur avons donné un cégep autonome. M. Libman tient des propos qui froient la naïveté;

■ Dans le domaine commercial, si les deux parties en conviennent, les contrats peuvent être rédigés en anglais;

■ Les citoyens peuvent témoigner dans leur langue devant les tribunaux;

■ Dans le domaine de la santé, les ressources disponibles pour servir le public anglophone sont souvent trois ou quatre fois supérieures aux besoins. À l'hôpital de Lachute, dans mon comté, 95 p. cent du personnel est bilingue et la clientèle anglophone n'est que de dix p. cent.

D'autre part, le ministre établit la différence des situations vécues à Sault-Sainte-Marie et au Québec. «A Sault-Sainte-Marie, on dit "We want be serve in french", tandis qu'ici, avec la Loi 101, cela veut dire "Vous serez servi en français". C'est cela le but de la Loi 101. C'est de donner ce droit à la population d'être servie dans sa langue. Elle n'avait pas, historiquement, ce droit parce qu'une minorité l'avait dominée et ne voulait pas reconnaître ce droit. Il a fallu le dire par une loi», a précisé le ministre.

M. Ryan soutient que partout au Québec, même dans les régions les plus éloignées, tout est mis en oeuvre pour que les enfants de langue anglaise puissent fréquenter une école. «Nous organisons des transports pour ces enfants. Des ententes interviennent pour les loger. Il n'y a pas un enfant qui est privé et nous n'invoquons pas l'argument du nombre suffisant.»

Il rappelle que les commissions scolaires protestantes sont dirigées par des anglophones. Ce n'est pas le ministre de l'Éducation qui décide pour eux, a insisté M. Ryan.

Il donne aussi l'exemple de l'Université McGill qui demeure une grande université du continent. «Le plus calmement possible, je suis autorisé à conclure que les propos de M. Libman sont indignes d'un homme public responsable», a déclaré M. Ryan. «De tels propos jettent de l'huile sur le feu pour attiser des passions au moment où l'on discute du Lac Meech».

Au moment où l'Organisation des Nations-Unies demande au gouvernement canadien d'expliquer les raisons qui ont motivé l'adoption de la Loi 178 au Québec, le ministre soutient que le ministère de la Justice va donner son avis au gouvernement canadien. «Je présume que la réponse du Canada comprendra celle du Québec», a-t-il dit.

Affirmant avoir basé toute sa carrière sur la défense de la vérité, M. Ryan dit espérer que les faits réels seront véhiculés de plus en plus par les médias. Quant à l'utilisation de termes racistes dans certains médias, M. Ryan est tranchant: «Se faire traiter de "nazi", si cela vient d'un nazi c'est moins grave. Il faut voir la source. Il y a des esprits extrémistes partout. Il ne faut pas répondre à toutes les calomnies. Une fois de temps à autres, comme aujourd'hui, cela s'impose pour l'équilibre d'un dossier», a-t-il conclu.

GAZOU

Gazou aurait abattu la serveuse qui l'a blessé

toute habillée, sur un divan, au sous-sol du débit de boisson. Elle aurait été touchée de trois coups de feu à la tête et à la poitrine. Son corps a été transporté à l'Institut de médecine légale où une autopsie devait être pratiquée.

Quant à Bélair, il a subi une intervention chirurgicale, souffrant d'une perforation à un poulmon. Les médecins n'avaient toutefois pas réussi à extraire le projectile. Le patient est sous la constante surveillance d'un policier, en attendant d'être interrogé par les responsables de l'enquête, Michel Hébert et Gilles Poirier, de la police de Longueuil.

Tard hier soir, les deux détectives disaient toujours ne pas connaître le mobile du drame. Ils semblent toutefois écarter l'hypothèse du vol, puisque toutes les recettes de la journée étaient intactes dans la caisse. On n'a pas trouvé non plus la moindre trace de drogue à l'intérieur de l'établissement licencé.

On ignore si des accusations seront portées contre lui. Divorcé et père d'un garçon de neuf ans, Bélair vit seul dans un petit logis situé au sous-sol d'un bungalow de la rue Jules-Roché, à quelques pas du bar Le Profil. Il a déjà eu des démêlés avec la justice concernant des affaires de vols qualifiés et des actes de violence.

Le tragique événement d'hier a causé une vive commotion dans le quartier. Boute-en-train, Bélair, qui vit de l'aide gouvernementale, est connu de tout le monde et, depuis quelques an-

nées, arrondit ses fins de mois en faisant de l'animation dans la rue et dans les fêtes d'enfants avec un costume de clown. L'été dernier, il a même travaillé dans un bar laitier du voisinage. «Gazou, je le connais. Il a les cheveux toutes sortes de couleurs et un gros nez rouge», disent en cœur Eric Lapointe, huit ans, Yannik St-Gelais, neuf ans, et Patrick Brisebois, huit ans, rencontrés au hasard, sur le chemin Chamblay.

Au Dunkin Donuts, où il se rend régulièrement depuis au moins huit ans, Bélair est respecté et aimé des employés et de la clientèle, plutôt stable, semble-t-il. La veille du drame, mercredi soir, accompagné d'une amie, il a même offert des ballons et un pot de fleurs pour souligner la Saint-Valentin. Sur une petite carte, il avait écrit: «A mes petits cœurs. Merci de votre gentillesse et de votre patience». Et il signait, «Amicalement, le clown Gazou».

Tout le monde n'a que de bons mots à son endroit. Personne ne connaît toutefois son nom de famille. On l'appelle Roland ou le clown Gazou. «Je ne peux le croire, je ne le connais pas d'ennemi. Je ne l'ai jamais vu se fâcher», affirme un homme d'affaires, Pierre Laperle, qui fréquente le Dunkin Donuts du boulevard Chamblay depuis près de dix ans.

«Il était même aimable avec ceux qui se moquaient parfois de son déguisement. Il répliquait par des plaisanteries», renchérit M. André Larose, lui aussi un client de longue date. Il semble que Bélair ne parlait de ses problèmes à quiconque. Quand il ne portait pas son costume de clown, il était plus tranquille. Il se contentait généralement d'un café et lisait un journal. «L était correct», affirme un autre client, Danny Bouffard.

Selon eux, Bélair était toujours prêt à rendre service et s'engageait volontiers dans des activités communautaires. Il a certaines aptitudes pour exécuter des travaux manuels (menuiserie, plomberie, électricité, précise-t-on). Tout en acquiesçant à tous ces jugements, ceux qui le connaissent mieux, et qui ne veulent pas que leur nom soit publié, ajouteront qu'il est un artiste dans l'âme: il dessine bien, fait de la sculpture sur bois et joue de la guitare. Mais on ajoute aussi qu'il a déjà fait de la prison, qu'il éprouve des problèmes de boisson et de drogue et qu'il est prompt à réagir... □

CARTEL

Le premier cartel anti-drogue voit le jour

Les participants au sommet se sont aussi penchés sur un allègement de la dette extérieure des trois pays andins, dette qui s'élève à 16 milliards \$ pour la Colombie, 4 milliards \$ pour la Bolivie et 19 milliards \$ pour le Pérou.

Enfin, un contrôle du commerce des armes sera exercé ainsi qu'un contrôle des produits chimiques qui servent à la transformation de la pâte de coca péruvienne ou bolivienne en chlorhydrate de cocaïne, la «poudre blanche».

«Nous nous sommes engagés à poursuivre la première stratégie globale commune, a déclaré M. Bush à Barranquilla, à quelque 80 km de Carthagène, juste avant de quitter la Colombie pour rentrer à Washington à l'issue d'un séjour de neuf heures qui n'a été marqué par aucun problème de sécurité. «Nous avons en fait créé le premier cartel anti-drogue», a-t-il ajouté.

M. Bush a affirmé qu'il avait discuté avec «franchise» avec ses homologues de tous les aspects de la lutte anti-drogue sur les deux fronts de l'offre et de la demande. Il a indiqué que les États-Unis ont promis leur assistance aux trois pays andins dans ces efforts mais a souligné que Washington n'entend pas pour l'instant aller plus loin que les 2,2 milliards \$ sur cinq ans déjà promis.

Il a précisé que les discussions n'ont pas porté sur des points précis de l'assistance militaire que les États-Unis pourraient fournir aux pays andins, notamment un projet américain de surveillance radar du trafic au large de la Colombie.

Le président américain a fait l'éloge du président Barco pour sa lutte contre les puissants cartels colombiens de la drogue et pour les mesures de sécurité efficace que les autorités colombiennes ont prises.

Cependant le président colombien a estimé, dans un communiqué signé avec M. Bush, qu'il était inquiet de voir Washington restreindre les exportations colombiennes de fleurs, de sucre et de café.

De son côté le président péruvien Alan García, qui a invité le président Bush à assister à une réunion semblable sur les problèmes de la dette extérieure de l'Amérique latine et de son commerce international, a déclaré: «Pour la première fois, nous avons rencontré le président Bush pour une discussion multilatérale et non plus bilatérale d'un problème qui concerne tout le continent».

«C'est une sorte de perestroïka dans la lutte contre le trafic de drogue que nous avons entamée», a affirmé pour sa part le président bolivien, soulignant que pour la première fois les quatre présidents réunis se sont entendus sur une solution globale du problème prenant notamment en compte les facteurs économiques et en abandonnant l'approche purement répressive.

Le président Paz s'est félicité de ce que la «Déclaration de Carthagène» signée par les quatre chefs d'État aborde pour la première fois la nécessité de «substituer à l'économie de la coca une économie alternative capable de s'insérer de façon compétitive dans le marché international».

«Pour la première fois on convient de ce que le trafic de drogue est un aspect des relations économiques» entre les États-Unis et l'Amérique latine, a ajouté pour sa part M. García.

Le président Barco a par ailleurs démenti les rumeurs sur des négociations qu'il aurait entamées avec les narcotrafiquants et ajouté que ceux-ci doivent mettre fin à leur commerce illicite et se livrer à la justice colombienne.

On apprenait d'autre part qu'un prêtre canadien, demeurant près de Cali (sud-ouest de la Colombie), a été enlevé hier matin. C'est ce qu'a signalé la communauté de missionnaires dont il fait partie. Le père Francisco Amico, curé de la paroisse d'Andrés Sanin (banlieue de Cali) depuis trois ans, a disparu alors qu'il se rendait à la mission Mère Teresa de Calcuta, a indiqué un religieux de cette communauté située près de la ville.

De plus, des manifestations d'étudiants hostiles à la venue du président Bush ont eu lieu un par tout hier en Colombie alors que les principales centrales syndicales du pays condamnaient également cette visite.

À Medellín (nord-ouest du pays) des étudiants masqués ont incendié deux véhicules au cours d'une manifestation qui n'a pas fait de victimes, indique-t-on.

Un défilé a également rassemblé des étudiants hostiles à M. Bush à Huila (sud-ouest), sans qu'il soit fait état d'incidents.

Les quatre principales centrales syndicales colombiennes ont pour leur part dénoncé hier la venue de M. Bush. □

Où donner de son sang

■ Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants:

- à Montréal: Centre permanent de la Croix-Rouge, 3131 est, rue Sherbrooke, de 9 h à 18 h;
- à Laval: Collège de Laval, cafétéria, 275, rue Laval, de 14 h 30 à 20 h 30;
- à Beloeil: Le Permanent, Centre commercial Montemach, 600, boul. Sir Wilfrid-Laurier, de 15 h à 20 h 30;
- à Saint-Jérôme: Carrefour du Nord, autoroute du Nord, sortie 45, de 10 h à 20 h 30.

La Quotidienne

Tirage d'hier

à trois chiffres

486

à quatre chiffres

4681

ABONNEMENT 285-6911

Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 à 18h.

REDACTION 285-7070

PROMOTION 285-7100

COMPTABILITÉ 285-6892

Grandes annonces 285-6900

ANNONCES CLASSEES

Commandes ou corrections lundi au vendredi de 8h à 17h. 285-7111

GRANDES ANNONCES

Détailants 285-7202

National, Télé-Presse 285-7306

Vacances, Voyages 285-7265

Carrières et professions, nominations 285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, L.T.E.E., 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe» — Enregistrement: numéro 1400. Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272



07-5-01

VENDREDI 16 FÉVRIER 1990

LES ANNONCES CLASSÉES

La Presse

285-7111

De nouvelles prisons plus tôt que prévu

BENOÎT CHAPDELAIN

■ Le ministre de la Sécurité publique, M. Sam Elkas, a visité hier matin le Centre de détention de Montréal, communément appelé Bordeaux, et en a conclu qu'il devra accélérer la construction de nouvelles prisons.

Le ministre rencontrera donc la semaine prochaine son homologue responsable des Approvisionnements et services, M. Robert Dutil, pour avancer les dates de construction actuellement prévues pour 1992-93.

«Le nouveau cadre de planification des prisons parle de deux ou trois ans, a-t-il fait savoir par son attachée de presse, Mme Johanne Denault. Bordeaux est déjà surpeuplé et c'est trop long comme processus. Il faut commencer avant.»

M. Elkas a annulé en dernière minute hier matin une visite à Toronto à son homologue ontarien à cause, officiellement du moins, de la tempête de neige qui sévissait dans la région. Il a donc profité de l'occasion pour se rendre à l'établissement du boulevard Gouin, où il était invité depuis plusieurs mois.

Le centre de détention de Montréal compte actuellement 1100 détenus avec une capacité normale de 800. Avec pour conséquence que plusieurs doivent dormir dans des corridors et autres lieux généralement réservés à d'autres usages. Et même si la prison compte 260 gardiens, il n'y en a souvent que cinq en service par groupe de 180 détenus.

Les 180 détenus de l'aile C, essentiellement des récidivistes, ont pu sortir de nouveau de leurs cellules cette semaine après y avoir été confinés 23 heures sur 24 la semaine dernière à la suite d'un début d'émeute.

«La situation est plus tendue que la normale, a dit hier M. Daniel Legault, le président de l'Union des agents de la paix de Bordeaux. Il y a encore beaucoup de rapports, de batailles et de vandalisme, par exemple dans les toilettes.»

«Ce n'est pas si grave que le laissait entendre hier un quotidien montréalais», a dit cependant M. Elkas.

Le président de l'Union des agents de la paix du Québec, M. Jorge Escala, cité hier par The Gazette, mentionnait que les gardiens, par ailleurs en négociation pour leur contrat de travail, ont perdu le contrôle de la situation et que les détenus dirigent de facto l'établissement.

«Ce serait ridicule de ne pas penser que c'est lié aux négociations, a déclaré le directeur du pénitencier, M. Arthur Fauteux. C'est se moquer du travail des agents que de dire que les détenus dirigent la prison.»

Un détenu défiguré a été retrouvé l'été dernier bien vivant mais nu comme un ver dans un conteneur à déchets du Centre de détention de Montréal. L'homme était si méconnaissable que les gardiens ont dû replacer les autres détenus en cellule pour l'identifier.

«C'est certainement l'exemple de violence le plus frappant que je connais, a confié hier M. Escala. C'est une histoire probablement liée à la drogue, un détenu qui devait en ramener après une sortie mais qui ne l'a pas fait.»

L'événement, confirmé par un gardien de Bordeaux, est parvenu aux oreilles du directeur de la prison hier seulement.

«C'est la première fois que j'entends parler de ça», a-t-il dit.

«Il y a aussi plusieurs cas d'agression sexuelle, ajoute M. Escala, surtout envers les plus jeunes qui arrivent pour la première fois en détention. Il y a des détenus si dévotement qui sont gardés avec les autres. Il y a des risques de transmission.»

Le Centre de détention de Montréal est un établissement de juridiction provinciale, donc réservé aux peines de moins de deux ans.



Sylvie Larose, la masseuse qui dit offrir trois «options» à ses clients.



Le juge Claude Léveillé, à droite, était accompagné de son avocat, Me Gabriel Lapointe, au procès qu'il subit à Longueuil.

PHOTOS JEAN COUILL, La Presse

Le juge ne se savait pas dans une maison de débauche

Fatigué et somnolent, le magistrat prétend qu'il voulait se détendre avant de se diriger vers Granby

LISA BINSSE

■ Après avoir passé l'après-midi du 9 août dernier à faire des achats en vue d'un voyage, le juge Claude Léveillé, de la Cour du Québec, était fatigué, somnolent et peu enclin à conduire sur 40 kilomètres jusqu'à Granby. Il a donc pensé qu'un massage lui ferait le plus grand bien.

C'est pour cette raison qu'il s'est retrouvé au 1842, rue Papineau, à Longueuil, en début de soirée, a expliqué hier le juge Léveillé, qui subissait son procès au Palais de justice de Longueuil sous une accusation de s'être trouvé sans excuse légitime dans une maison de débauche.

Le juge Léveillé a été appelé à la barre par son avocat, Me Gabriel Lapointe. Il a expliqué au juge Céline Pelletier, de la Cour du Québec, que ce jour-là, un mercredi, il avait un programme très chargé. Il avait siégé à Granby, jusqu'à 12 h 30, et avait ensuite pris la route vers Montréal, où il devait effectuer des achats en vue d'un voyage avec sa femme, prévu pour la semaine suivante.

Arrivé à Montréal, il a dîné dans le quartier chinois. Vers 15 h 30, il a commencé ses emplettes. Il a mis fin à ses achats au Club Price, à Saint-Hubert. Il était environ 18 h quand il a mis le dernier paquet dans le coffre arrière de la voiture. C'est à ce

moment-là qu'il a ressenti une grande fatigue.

Toujours traumatisé par la mort tragique de son frère, dans un accident de voiture survenu en février, il craignait de prendre la route dans cet état pour se rendre chez lui à Granby. Il avait peur de s'endormir au volant. Le juge, habitué des salons de massage, a dit qu'il aime bien ce genre de traitement quand il se sent fatigué. D'ailleurs, pour les fêtes, sa femme lui a payé un facial et deux massages.

Plus tôt, il avait lu les journaux, dont le Journal de Montréal, en prenant l'apéritif. Il a donc consulté les annonces classées de ce quotidien et, sous la rubrique

«Salons de massage», il a choisi le premier salon de massage annoncé. Il s'agissait d'un établissement de la rue Papineau, à Longueuil. Il n'a pas pris le temps de lire le texte, l'adresse lui convenait parce que l'établissement se trouvait près de la route qu'il devait prendre pour se rendre à Granby.

Arrivé sur les lieux, le juge ne s'est pas posé de questions devant le fait qu'il s'agissait d'une résidence privée dont l'état laissait à désirer et qu'on n'y annonçait pas de salon de massage à l'extérieur. «Je venais pour un massage, pas pour acheter une maison», a-t-il rétorqué au procureur de la Couronne, Me Jacques Trudel. Il n'a pas porté attention à ces détails.

Une femme en sarrau blanc lui a répondu. Il lui a donné 25\$ pour un massage et elle l'a dirigé vers une chambre où, dévêtu mais avec une serviette autour de la taille, le juge s'est étendu sur le ventre sur une table de massage. Il n'a pas trouvé curieux qu'il doive payer à l'avance, même si ce n'est pas ce qui se passe dans les grands hôtels de Montréal où il va normalement.

Contrairement à ce qu'a dit dans son témoignage la masseuse Sylvie Larose, le juge a affirmé qu'elle ne lui avait pas parlé d'autres «options». Quelques minutes plus tard, les policiers de la Sûreté du Québec sonnaient à la porte.

«J'étais surpris. Je ne savais pas ce qui se passait. Je n'avais rien à me reprocher, rien à cacher. Je suis marié et très heureux et je n'ai pas besoin d'aucun autre service.»

Arrêté, le juge a été libéré quelques heures plus tard et il a repris la route en direction de Granby. Ce n'est que six mois plus tard qu'une plainte a été portée.

Auparavant, Me Trudel avait fait témoigner les agents de la SQ. Ces derniers sont venus raconter qu'ils surveillaient la maison en question depuis trois jours quand ils ont décidé d'effectuer une perquisition le 9 août et y ont trouvé le juge Léveillé, couché sur le dos, nu. Ce dernier, ont-ils dit, semblait contrarié d'être trouvé là. Il s'est d'ailleurs identifié comme étant de la magistrature.

Outre l'argent et les nombreux condoms qui ont été saisis sur place, les policiers ont aussi arrêté trois filles, dont Sylvie Larose, qui ont été accusées d'avoir tenu une maison de débauche. Deux ont plaidé coupable et la troisième a disparu. Sylvie Larose a écopé d'une journée de prison. Elle venait de finir trois mois de prison après avoir été condamnée sous une accusation semblable.

Mme Larose, qui portait un maillot de bain vert lime phosphorescent quand les policiers sont arrivés, a dit hier devant la Cour qu'elle avait offert, outre un massage, trois autres «options» au juge: la masturbation (50\$), la relation buccale (75\$) et la relation complète (100\$). Il lui aurait dit: «Continue le massage, on en discutera plus tard.» Dans une déclaration antérieure faite à la police, elle avait déclaré qu'elle n'avait offert qu'un massage.

Les policiers ont aussi intercepté d'autres clients à l'extérieur de la maison, dont trois sont venus témoigner hier. Deux avaient choisi la deuxième «option» en plus du massage. Aucun des trois n'a été accusé. Les policiers les avaient avisés qu'ils voulaient fermer ce genre d'établissements et que seuls leurs témoignages les intéressaient.

Les deux avocats présentent leurs plaidoiries ce matin.



Entourée de quelques-uns de ses protégés, la coordonnatrice de la garderie La Sourithèque, Rachel Bolduc, s'interroge sur l'avenir de la garderie à la suite de la décision de la CEECM de ne pas renouveler son bail.

PHOTO PAUL-HENRI TALBOT, La Presse

Cinq garderies devront évacuer d'ici deux ans les écoles désaffectées qu'elles occupent

ANDRÉ PRATTE

■ La Presse a appris hier que cinq garderies installées dans des vieilles écoles de la CEECM devront déménager d'ici deux ans, la commission scolaire ayant entrepris de rentabiliser la location de ses écoles désaffectées.

Les parents et les employés se demandent même si, étant donné les problèmes qu'entraînent une relocalisation, certaines de ces garderies ne devront pas fermer leurs portes. Au total, les garderies concernées accueillent 300 enfants.

«Je ne vois pas où on pourrait s'installer dans le quartier. Et si on est forcé d'aller ailleurs, c'est fini. Il n'y a pas un parent ou un employé qui va travailler un an pour aller ouvrir une garderie dans un autre quartier», explique Guy Arsenault, coordonnateur de la garderie Alexis-le-Trotteur, sise rue Clark, juste au sud de Van Horne.

«Ce serait assez dramatique si la garderie devait déménager», renchérit Serge Assel, un parent qui préside le conseil d'administration de la garderie. «La garderie dessert une population à faible revenu, des gens qui n'ont pas de voiture, pour qui il est important que la garderie soit à distance de marche de leur domicile.»

La garderie Alexis-le-Trotteur, de même que les garderies Centre Saint-Louis (rue Gilford) et Oasis-des-petits (rue Boyer), devront

quitter les écoles qu'elles occupent au plus tard le 30 juin 1991. Les garderies La Sourithèque (rue Saint-André) et l'Éléphant bleu (rue Bordeaux) ont jusqu'au 30 juin 1992 pour se trouver un autre bâtiment.

Quatre de ces garderies sont situées dans des écoles construites il y a plus de 60 ans. Les loyers modiques payés par les garderies ne couvrent plus les coûts d'entretien de plus en plus élevés de ces bâtisses.

Un exemple: l'école qui abrite la garderie Alexis-le-Trotteur coûte 93000\$ à la CEECM par année, alors que les loyers ne lui rapportent que 45000\$, une perte annuelle de près de 50000\$. «Dans un cas, précise le directeur du bureau des transactions immobilières de la CEECM, Jean-Louis Régimbald, il faudrait un million de dollars de travaux juste pour tenir la bâtisse debout. Par contre, ça pourrait faire un très bel immeuble d'habitation.»

La commission scolaire ne veut pas vendre les édifices en question, mais les louer par bail emphytéotique (i.e. de longue durée). «Ce n'est pas fait dans l'esprit de mettre des gens dehors, on veut donner le temps aux gens de s'ajuster», précise M. Régimbald.

Un cas, celui de la garderie l'Éléphant bleu, est plus étonnant. Cette garderie occupe une école construite en 1963, qui est encore en très bon état. De plus, les revenus de location dépassent de plus de 20000\$ les coûts d'en-

tretien de 105000\$. La commission scolaire a jugé que la location à long terme permettrait un bénéfice supérieur.

Les administrateurs des garderies sont d'autant plus inquiets que la décision de la CEECM survient au moment où l'Office des services de garde à l'enfance du Québec commence à exercer son pouvoir, nouvellement acquis, de répartir les services de garde sur une base régionale. Désormais, l'Office étudie toutes les demandes d'ouverture ou de relocalisation en tenant compte des services offerts et des besoins prévisibles dans chaque quartier.

«Il est presque certain que l'Office ne nous laissera pas nous relocaliser dans le centre-sud, la clientèle est à la baisse continuellement ici», souligne Rachel Bolduc, coordonnatrice de la garderie La Sourithèque.

Le porte-parole de l'Office des services de gardes à l'enfance, Gilles Emond, se fait rassurant: «Si ces garderies ont une clientèle et répondent à un besoin, elles vont rester dans le quartier, l'Office n'a pas d'intérêt à les relocaliser.»

Mais la benédiction de l'Office ne signifierait pas que les garderies sont au bout de leurs peines. «Même s'ils nous autorisent à rester dans le quartier, il n'y a pas grand-chose de disponible autour», fait remarquer Pauline Lamonde, de la Garderie Centre-Saint-Louis.

133 000\$ pour le directeur de police de la CUM en 90

FLORIAN BERNARD

■ Le directeur du service de police de la Communauté urbaine de Montréal, M. Alain Saint-Germain, touchera un salaire de 133000\$ en 1990, incluant une allocation de dépenses non imposable de 5000\$. Son adjoint immédiat, M. Laurin Audy, directeur de la coordination, recevra, pour sa part, un traitement de 96100\$, incluant une allocation de dépenses de 2100\$.

L'échelle de traitement que vient d'adopter le comité exécutif de la CUM en faveur des cadres de la police — dont La Presse a pris connaissance — comporte une hausse de l'ordre de 5 p. cent pour l'ensemble des cadres supérieurs du service. Aucun membre de la direction ne touchera un salaire inférieur à 68500\$ en 1990.

Tous les directeurs de sections, par exemple le nouveau responsable de la coordination/transport en commun, M. Richard McGinnis, recevront un salaire annuel de 69700\$, incluant une allocation non imposable de 1200\$.

Le directeur du soutien opérationnel, M. Jean Dagenais, de même que le directeur des enquêtes spécialisées, M. Jean-Yves Saint-Laurent toucheront un traitement annuel de 86750\$, en plus d'une allocation de dépenses de 1800\$. Le directeur des opérations régionales recevra un salaire identi-

que. Le nouveau directeur du service des affaires internes de la police, M. Jean Riopel, recevra un salaire de 82000\$ auquel viendra s'ajouter une allocation non imposable de 1800\$.

Tous les directeurs des districts, de même que les directeurs des divisions obtiendront un traitement annuel de 73500\$, incluant une allocation de 1500\$.

Au début de chaque année, un crédit de 800\$ sera accordé à chaque officier de direction pour des pièces d'uniforme ou des vêtements civils. En outre, la CUM versera une somme de 400\$ à ses cadres policiers en guise de paiement partiel du coût de la police d'assurance collective de l'Association professionnelle des officiers de direction du service de police de la CUM.

Chaque officier de direction aura droit à 25 jours de vacances par année, plus 13 congés additionnels, après 10 ans de service. Le nombre de jours de vacances sera augmenté à 30 jours après 25 ans de service, en plus des 13 congés statutaires.

Le directeur du service, M. Saint-Germain, et son adjoint immédiat, M. Audy, sont autorisés à utiliser en tout temps une voiture fournie par le service. Quant aux autres officiers supérieurs de direction, ils pourront utiliser une voiture du service pour voyager du travail à la maison et vice-versa.

Camps de vacances

Un cahier spécial à ne pas manquer

DEMAIN

dans

La Presse

Seulement 38 de 248 sinistrés du déluge de juillet 87 ont remboursé leur prêt

Montréal a dû payer 25 p. cent des prêts garantis auprès des Caisses

MARIANE FAVREAU

Jusqu'ici, la ville de Montréal a dû rembourser 71 des 248 prêts faits par des Caisses populaires à des sinistrés du «déluge» du 14 juillet 1987, et pour lesquels elle s'était portée garante.

L'ensemble des prêts garantis par la Ville dans cette affaire totalisent 417 100\$. Les sommes que la Ville a dû rembourser jusqu'ici sont de 126 190\$, soit 30 p. cent des sommes garanties.

Par ailleurs, 38 emprunteurs endossés par la Ville ont remboursé leur prêt au complet, selon les données disponibles hier. D'autres auraient remboursé en partie leur emprunt. Mais on aura une idée plus claire de la situation quand les réclamations des Caisses populaires parviendront à l'Hôtel de Ville, après les 60 jours de grâce, indique un fonctionnaire.

La Ville avait endossé, jusqu'à un maximum de 2000\$ (sauf exception), les prêts de sinistrés qui ne se qualifiaient pas pour un emprunt selon les critères habituels (économiquement faibles, pas de revenus fixes, etc.). Ces prêts contractés pour deux ans, entre le 22 septembre et le 15 décembre 1987, sont maintenant rendus à échéance.

L'administration municipale prenait à sa charge les intérêts de ces prêts garantis, tout comme les intérêts de 450 autres prêts consentis par les Caisses à des sinistrés solvables et pour lesquels elle n'avait pas à se porter caution.

La Ville avait lancé ce programme de prêts-dépannage en collaboration avec la Fédération des Caisses populaires Desjardins pour permettre aux

sinistrés montréalais de remplacer des biens essentiels détruits par l'inondation, en attendant l'aide monétaire de Québec.

Or, l'aide de Québec fut insignifiante, une petite portion seulement des sinistrés ont pu en profiter, et pour des sommes plus que modestes.

Par ailleurs, la ville de Montréal faisait face, selon un relevé d'octobre 1988, à 24 000 réclamations de la part de contribuables: 19 500 dossiers avaient été soumis à des firmes externes d'experts en sinistres.

Plusieurs sinistrés, en plus de contracter un emprunt endossé par la Ville, avaient aussi intenté une action contre la municipalité, la tenant responsable de leurs dégâts.

Tel est le cas de la femme de M. Dominico Scalise. Or, son mari refusé de rembourser son prêt garanti pour ne pas libérer la Ville de ses responsabilités dans l'affaire du «déluge».

«Je crains que la Ville ne soit absoute si je rembourse le prêt, dit-il. Nous avons une action devant la Cour et je ne veux pas que le remboursement du prêt soit interprété comme si je tenais la Ville quitte de ses obligations.»

M. Scalise se demande aussi si la charte de la ville de Montréal permet à l'administration municipale de donner une aide financière à des particuliers. Ce qui est le cas avec le remboursement de prêts personnels de citoyens.

À l'hôtel de ville, on étudie la situation avant de décider si on poursuivra les emprunteurs qui ont fait défaut de rembourser leur prêt, ou si on laissera tomber.

Un comité est créé pour orienter la politique anti-apartheid de Montréal

MARIANE FAVREAU

Le comité exécutif de Montréal a créé, cette semaine, un comité consultatif externe chargé de le conseiller dans la mise en œuvre de sa politique anti-apartheid contre l'Afrique du Sud.

Il est composé de Mme Suzanne Dansereau, présidente du Centre d'information et de documentation sur le Mozambique et l'Afrique australe; M. Egidio Maltais, conseiller aux affaires internationales à la CEQ; Me Carmelle Marchessault, présidente de l'Association canadienne pour les Nations-Unies; M. Dan O'Meara, professeur de sciences politiques à l'UQAM et spécialiste de l'Afrique du Sud; Me Juanita Wesmoreland-Traore, présidente du Conseil des communautés culturelles et de l'immigration.

En vertu de sa politique anti-apartheid, l'administration municipale veut s'abstenir de faire affaires avec des compagnies qui auraient des liens avec l'Afrique du Sud.

Mais pour s'appliquer, cette politique devra faire l'objet d'une décision précise du conseil municipal l'autorisant à refuser de transiger avec toute personne ou entreprise ayant avec l'Afrique

du Sud un intérêt d'un type qu'il devra définir.

L'une des premières tâches du comité d'experts sera donc de conseiller le comité exécutif sur un projet de résolution à soumettre au conseil municipal. Plus précisément, le comité aura pour tâche d'analyser les critères permettant «de définir le type d'intérêts avec l'Afrique du Sud susceptible d'exclure une entreprise des appels d'offre».

Il devra aussi comparer les listes déjà existantes d'entreprises et de personnes liées à l'Afrique du Sud pour la confection d'une sorte de «liste noire». De façon plus générale, le comité consultatif devra donner au comité exécutif de la ville des avis écrits sur tout sujet qu'il lui soumettra.

Mais «les opinions des membres du comité consultatif n'en-

gagent qu'eux-mêmes et ne reflètent pas forcément les positions de la ville de Montréal», indique le document d'appui à la décision du comité exécutif de créer ce comité. Que ces opinions soient exprimées à titre personnel ou dans le cadre d'avis au comité exécutif.

On y précise, de plus, que le comité exécutif n'est nullement tenu de donner suite aux recommandations et avis que lui adressera le comité consultatif. Mais la création de ce comité d'experts «pourrait avoir un impact appréciable tant pour la mise en œuvre de la résolution anti-apartheid que pour la sensibilisation de l'opinion publique».

La candidature des membres choisis par le comité exécutif a fait l'objet d'une consultation dans les milieux anti-apartheid de Montréal et le mandat du comité est d'un an.

Bernard Larin nommé attaché politique du maire Jean Doré

La Presse a appris que le journaliste Bernard Larin devient attaché politique du maire Jean Doré pour les questions internationales. La décision doit être annoncée ces prochains jours.

Journaliste depuis 16 ans, M. Larin quittera donc son poste à

la radio de Radio-Canada pour faire partie du personnel politique de l'hôtel de ville.

Il remplacera, auprès du maire, M. Pierre Méthé qui retourne au secteur privé à titre de pigiste en affaires internationales et coopération. Il était en poste depuis février 1988.

Luc Ouimet, président du BCM, promet une consultation utile, efficace et crédible

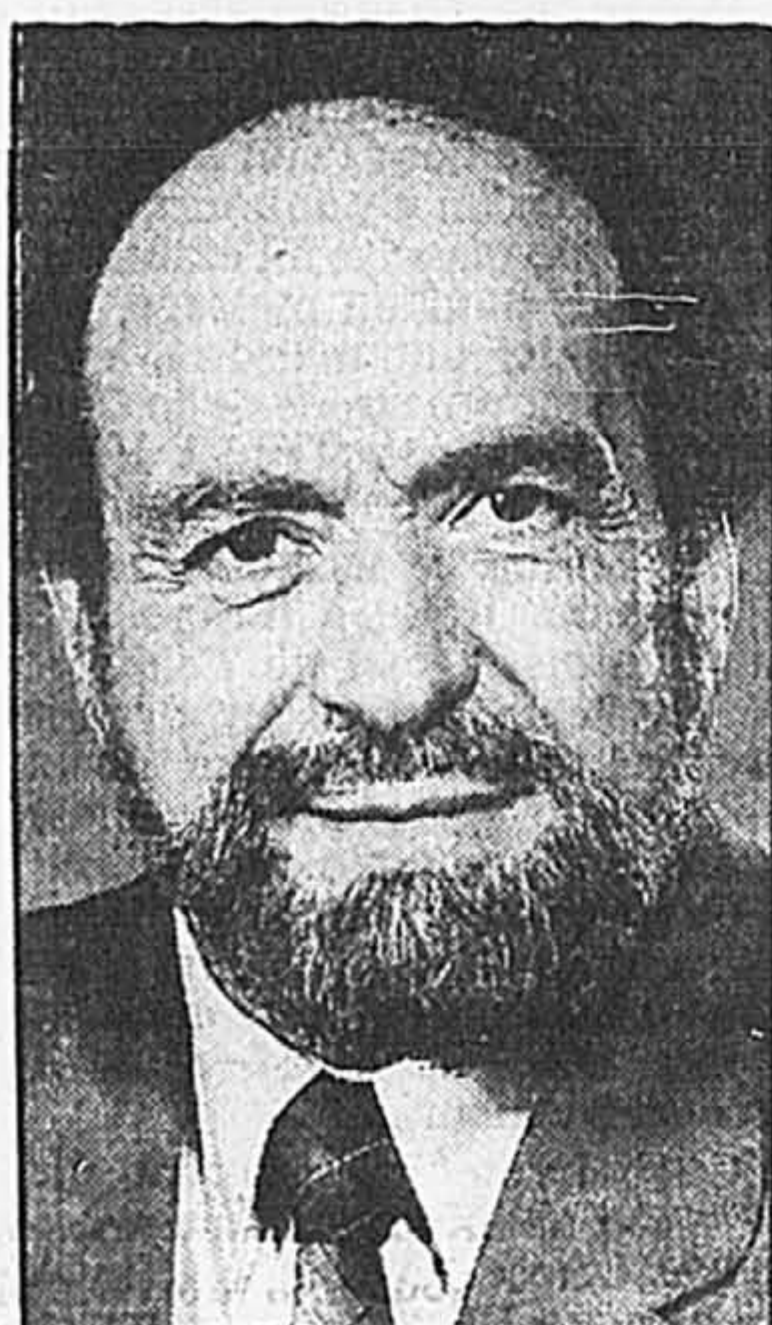
MARIANE FAVREAU

«Je ne suis pas venu ici pour faire semblant. Nous ne sommes pas un organisme bidon et je ne crains pas de prendre des engagements. Je veux que la consultation soit utile, efficace et crédible.»

Si on en croit M. Luc Ouimet, président du Bureau de consultation de Montréal (BCM), les consultations que le comité exécutif de la ville confiera à son organisme seront menées avec le plus grand sérieux.

«Quand une décision est prise, on ne va pas en consultation. C'est une loi fondamentale de la consultation que j'ai proposée au comité exécutif, de dire M. Ouimet, hier. On consulte quand il y a possibilité réelle d'influencer la décision. Ce qui n'exclut pas que l'administration ait un choix préférentiel.»

La déclaration de principe que faisait M. Ouimet devant les journalistes implique aussi qu'on ne fasse «pas de consultation sur tout et rien, qu'elle ne soit pas



Luc Ouimet

simplement un rite et qu'elle ait un effet réel sur la décision».

«Il se peut qu'il y ait moins de consultations publiques deman-

dees par l'administration, opine M. Ouimet. Mais elles seront le plus rigoureuses possibles.»

C'est avec les plans d'aménagement du mont Royal qui seront annoncés en mars, que le Bureau de consultation entrera véritablement en fonction. Il tiendra également une consultation sur l'emplacement de la Maison de la culture de Pointe-aux-Trembles. Mais déjà, M. Ouimet s'était engagé dans la consultation sur l'aménagement futur de la carrière Miron.

M. Luc Ouimet a siégé pendant 10 ans à titre de commissaire au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE). Fort de cette expérience, il veut «réinventer l'agora publique». Il assure d'ailleurs que Montréal est la seule ville au Canada qui aura un bureau de consultation de cette ampleur.

Il dispose d'un budget de fonctionnement de près d'un demi-million de dollars par an, plus les budgets ad hoc requis pour chacune des consultations. Le BCM compte un personnel permanent de sept personnes qui peut être porté jusqu'à neuf.

M. Ouimet doit soumettre sous peu sa liste annuelle de 20 à 25 commissaires au comité exécutif dont il relève. C'est parmi eux qu'il choisira la ou les personnes appelées à mener une consultation donnée. «Même s'ils n'habitent pas tous à Montréal, ce sont des gens qui y travaillent», indique-t-il.

Outre le code de déontologie assez sévère qu'il s'est donné, dont La Presse faisait état hier, le BCM a établi ses règles de procédures visant à donner toutes les chances à la consultation.

M. Ouimet assimile le BCM à un tribunal administratif et tient à ce que le processus de ses recommandations soit vérifiable, à partir de ce qui a été déposé devant les commissaires.

Enfin, il préfère de beaucoup que les personnes qui envoient des mémoires viennent les expliquer devant les commissaires. Et il compte faire enregistrer sur cassette la présentation des projets soumis à la consultation afin de faciliter la participation d'analphabètes ou de gens qui auraient des difficultés avec la langue écrite.

Laval: Jean-Paul Théorêt abandonne la politique

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

L'ex-candidat à la mairie et chef du Parti du renouveau de Laval (PRL), Jean-Paul Théorêt, a annoncé hier qu'il quitte la politique active afin de consacrer plus de temps à sa famille et pour réorienter sa carrière.

M. Théorêt avait annoncé, six mois avant la tenue des élections municipales de Laval du 5 novembre dernier, qu'il démissionnait de son poste de député libéral du comté de Vimont pour prendre la direction du PRL, nouvellement formé.

Même s'il affirme avoir vécu une expérience extraordinaire dans cette course à la mairie de la deuxième ville du Québec, l'ex-député précise que le temps est venu pour lui de «tourner la page».

«Après plus de deux mois de réflexion et deux rencontres avec tous les candidats de mon parti, j'ai décidé de quitter. On m'a demandé de rester, mais pour moi c'est terminé. Non, je ne regrette pas d'avoir quitté mon poste de député pour prendre la tête du PRL. Je quitte le parti mais je ne l'abandonne pas», a précisé M. Théorêt.

Il demeure convaincu que son parti avait une équipe formidable et un excellent programme. Il soutient n'avoir pas eu assez de temps pour le vendre à la population qui a choisi de voter pour la continuité.

Très engagé dans le milieu des affaires de Laval depuis des années, M. Théorêt a mis en vente tous ses établissements commerciaux d'alimentation. Il veut



Jean-Paul Théorêt

même aller s'établir en permanence dans les Laurentides.

Dans ses projets futurs, il étudie deux possibilités: d'une part l'immobilier et, d'autre part, joindre les rangs de l'administration du gouvernement provincial.

Dix-huit des 24 candidats aux postes de conseillers ont manifesté le désir de continuer à oeuvrer au sein du PRL. Parmi eux, on retrouve Raymond Fontaine. Pour ce qui est de Maurice Lemay, M. Théorêt a expliqué qu'il n'avait pas manifesté l'intention de quitter, mais qu'il voulait être moins visible.

Un autre, André Auclair, qui

fut le bras droit de M. Théorêt durant la campagne, a mentionné qu'il sera moins visible au cours des deux prochaines années. Il veut consacrer ses énergies à la Fondation de la Cité de la Santé et à son projet de construction d'un centre d'intervention en médecine familiale. Il est responsable d'une campagne de souscription de 2 millions\$.

En réponse à un journaliste qui lui demandait s'il pouvait se joindre un jour aux deux conseillers de l'opposition à l'Hôtel de Ville, Maurice Clermont et Pierre-Yves Pothier, il a répondu qu'il avait eu l'occasion de les rencontrer

depuis le 5 novembre mais que jamais il n'avait été question de politique. Ces deux édiles sont du Parti lavallois (PL).

Il a ajouté que ces élus faisaient bien leur possible mais qu'à deux ils ne pouvaient pas tout faire.

«Une chose est certaine, il est souhaitable dans mon esprit qu'il y ait un seul parti d'opposition lors des prochaines élections», a ajouté M. Auclair.

Les dirigeants du PRL doivent se réunir au cours des prochaines semaines pour former un comité de direction. C'est à cette date que la démission de M. Théorêt entrera en vigueur.

ENSEIGNANTS, ENSEIGNANTES

ATELIER POUR LES ENSEIGNANTS

La Presse/Éducation vous invite à participer à un atelier portant sur:

LA PRESSE EN CLASSE MULTIETHNIQUE

DATE: Le jeudi 22 février 1990

CLIENTÈLE INVITÉE: Enseignants, enseignantes du primaire

ENDROIT: La Presse Ltée
40, rue Saint-Antoine
Montréal (Québec)

DURÉE: de 19 h 00 à 21 h 30

COÛT: 15\$. Ce montant inclut un goûter, la remise de documents pertinents ainsi que 30 exemplaires de La Presse qui seront livrés à votre lieu d'enseignement.

Le nombre de participants étant limité à 40, prière de vous inscrire le plus tôt possible en téléphonant au

285-6960

Date limite: le 19 février 1990



Pas de Club Med pour Montréal

Agence France Presse
PARIS

Le Club Méditerranée, N° 1 mondial des villages de vacances, a déclaré hier qu'il n'avait pas l'intention d'ouvrir, dans l'immédiat, un village tropical à Montréal semblable au City Club de Vienne (Autriche).

La Presse avait indiqué hier que le Club Méditerranée étudiait la possibilité d'ouvrir un tel village tropical près du Stade olympique.

Au siège du Club Méditerranée, on souligne qu'à la suite d'une conférence donnée récemment par le directeur général, M. Serge Trigano, au Québec, l'entreprise avait reçu une centaine de projets et que celui du village tropical figurait parmi ceux-ci.

M. Trigano a déclaré récemment que le City Club de Vienne continuait de perdre de l'argent, même si le déficit d'exploitation s'amenuisait, après plusieurs années d'exploitation par son entreprise.

Résultats

Tirage du 90-02-14	GAGNANTS	LOTS
6/6	2	2154 719,10\$
5/6 +	6	134 198,80\$
5/6	318	1 936,20\$
4/6	18 314	64,60\$
3/6	332 212	10,00\$

11 14 25 28 44 47

No complémentaire: 30

VENTES TOTALES: 17 907 824,00\$

PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF): 2 200 000,00\$

PROCHAIN TIRAGE: 90-02-17

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

GROUPE DE TRAVAIL DE LUTTE À LA DROGUE

Avis de consultation

Le Groupe de travail de lutte à la drogue désire procéder à une consultation générale.

Toute personne ou organisme qui désire exprimer son opinion peut soumettre un mémoire en regard de la problématique et des mesures à privilégier pour établir une stratégie concertée en matière de prévention, de répression et de réadaptation.

Le mémoire doit être reçu au Secrétariat à la jeunesse au plus tard le 23 mars 1990 en dix (10) exemplaires de format 8 1/2 pouces par 11 pouces (21,5 cm sur 28 cm) et être accompagné d'autant d'exemplaires d'un bref résumé de son contenu.

Le Groupe de travail prendra connaissance de tous les mémoires reçus.

Veuillez adresser les mémoires, la correspondance et les demandes de renseignements à:

Madame Francine La Rue
Directrice de la coordination
Ministère du Conseil exécutif
Secrétariat à la jeunesse
875, Grande Allée Est
Édifice H, 3^e étage
Québec (Québec)
G1R 4Y8

Téléphone: (418) 643-8864
Bélinographe: (418) 646-8104

Avis publié par le Secrétariat à la jeunesse

Gouvernement
du Québec

Québec

Les frais d'arbitrage bloquent les négociations

Les quatre fédérations du secteur public de la CSN et de la CEQ dénoncent le ministre Johnson

FRANÇOIS BERGER

■ Les syndicats d'employés des secteurs public et parapublic ont accusé hier le ministre Daniel Johnson de bloquer délibérément les négocia-

tions entre le gouvernement et ses salariés et d'empêcher un règlement final qui est pourtant à portée de la main, après quinze mois de pourparlers.

Les quatre fédérations du secteur public de la Confédération des syn-

dicats nationaux (CSN) et la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) ont dénoncé la décision du gouvernement de suspendre toutes les discussions tant que les négociateurs syndicaux n'auront pas accepté le partage des frais d'arbitrage des griefs, une demande patronale «classique» depuis une dizaine d'années.

M. Johnson, dont dépend les négociations pour le compte du gouvernement, refuse catégoriquement de poursuivre les négociations sur les points encore en litige (sept seulement) tant que les syndicats n'auront pas cédé sur la question des frais d'arbitrage, a expliqué Mme Monique Simard, vice-présidente de la CSN.

Québec veut que les frais d'arbitrage des griefs, qui sont à la charge entière de l'employeur depuis plus de vingt ans, soient désormais partagés moitié-moitié entre les syndicats et les employeurs. Ces frais représentent au total 4 millions \$ par an dans le secteur public, selon M. Johnson qui a affirmé, hier, que le secteur public québécois est le seul en Occident où ces frais sont entièrement à la charge de l'État.

«Ce n'est pas une question d'argent, mais de principe», a dit Mme Simard en rappelant que la convention collective signée l'automne dernier entre Québec et 42 000 salariés syndiqués à la FTQ a reconduit le statu quo sur cette question, à savoir que l'employeur continue d'assumer la totalité des frais d'arbitrage.

«Nous ne pouvons accepter qu'il y ait deux poids deux mesures», a déclaré Mme Simard en notant qu'il serait aberrant que, dans un même établissement, une syndiquée de la CSN doive payer pour défendre ses droits tandis qu'une syndiquée de la FTQ ne le doit pas.

Le président de la Fédération des professionnels, salariés et cadres du Québec (FPSCQ), M. Jacques Guénette, a pour sa part indiqué que le partage des frais d'arbitrage pourrait ouvrir la voie à une augmentation des infractions à la convention collective commises par les employeurs. Le gouvernement avait tenté l'an dernier d'imposer aux 40 000 membres de la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec (FIQ) le partage des frais d'arbitrage. Cette demande avait provoqué la colère des infirmières qui avaient rejeté une entente de principe conclue entre Québec et leurs dirigeantes syndicales. La convention collective finalement signée cet automne avec la FIQ laisse en suspens cette question des frais d'arbitrage, les infirmières s'engageant à respecter le règlement qui sera obtenu entre le gouverne-

ment et la Fédération des affaires sociales (FAS), la plus grosse composante de la CSN avec 95 000 membres.

«Nos membres sont très impatients, ils veulent une nouvelle convention collective, mais pas à n'importe quel prix», a dit Monique Simard.

La présidente de la FAS, Mme Catherine Louméde, s'est fait très virulente à l'endroit du gouvernement en signalant que «l'acharnement» du ministre Johnson semble montrer qu'il y a des gens au gouvernement qui veulent régler des comptes avec la CSN. Mme Simard a renchéri en affirmant que la CSN et la FAS sont des «cibles privilégiées» du gouvernement depuis le début de la présente ronde de négociations, «la plus difficile de l'histoire des négociations dans le secteur public».

Les porte-parole de la CSN ont laissé entendre qu'elles pourraient s'adresser directement au premier ministre Bourassa pour sortir de l'impasse.

À la CEQ, la présidente Lorraine Pagé a déploré «l'ultimatum» de M. Johnson «à un moment où tout le monde souhaite qu'on en soit arrivé à une phase de règlement».

Le ministre Johnson a répété hier soir qu'un règlement final des négociations est «imminent», mais que la question des frais d'arbitrage doit d'abord être réglée.

Un prêtre canadien enlevé en Colombie

AFP

CALI, Colombie

■ Un prêtre canadien, demeurant près de Cali (sud-ouest de la Colombie), a été enlevé hier matin, a-t-on appris auprès de la communauté de missionnaires dont il fait partie.

Le père Francisco Amico, curé de la paroisse de Andres Sanin (banlieue de Cali) depuis trois ans, a disparu alors qu'il se rendait à la mission Mère Teresa de Calcuta, à indiqué un religieux de cette communauté située près de la ville.

La police a été prévenue de cet enlèvement, qui n'a pas été revendiqué, a-t-on précisé de même source.

Gérald LeBlanc

Jean Paré: tel homme, tel magazine

Jean Paré, le directeur du magazine *L'actualité*, a traduit de nombreux livres, dont ceux de Marshall McLuhan, le gourou des communications.

Notre traducteur s'était un jour mesuré à un grammairien, qui lui reprochait l'utilisation d'une expression fautive.

«Ce n'est pas dans les dictionnaires. Ce n'est pas français», avait fini par lancer le linguiste.

«Désormais, ce le sera, monsieur!», avait répliqué le traducteur.

Cette anecdote décrit parfaitement le personnage du fondateur et directeur de *L'actualité*, que j'ai revu cette semaine. En vingt ans, je n'ai jamais entendu Jean Paré dire qu'il ne savait pas, ou admettre après coup qu'il s'était trompé.

Cette assurance blindée, défensive et provocatrice, agace à la longue. On a souvent envie de l'inviter à se faire élire, partout en même temps, et de régler le sort du monde.

Pourtant, la graine des bâtisseurs contient toujours une forte dose de cette confiance inébranlable. Et Jean Paré, qui sait tout et ne doute de rien, a bâti un magazine durable. En 15 ans, il a fait de *L'actualité* un nom respecté, une enseigne prestigieuse au Québec. Il faut donc juger l'arbre à ses fruits, car le magazine est son enfant.

Il n'y a en effet jamais eu, et il n'y aura jamais du vivant de l'actuel directeur, de numéro deux ou trois à *L'actualité*. Il y a Jean Paré et ceux qui écrivent pour lui, dans un magazine bâti à l'image et à la ressemblance du père fondateur.

Hier soir, au Piano Nobile de la Place des Arts, on faisait un nouveau départ: *L'actualité* devient bimensuel, aujourd'hui.

Est-ce à dire que le magazine collera plus à l'actualité, qu'on y retrouvera, cette semaine en page couverture, la libération de Nelson Mandela en Afrique du Sud ou le ressac anti-francophone en Ontario? Non! La grande manchette du premier numéro du bimensuel porte sur les prêtres et la sexualité.

Bref, on continuera de faire ce qui a fait le succès du magazine, deux fois par mois au lieu d'une. On ne change pas une formule gagnante, mais on l'utilise à fond.

L'actualité continuera donc de reposer sur trois facteurs: le talent (une des meilleures plumes au Québec) et le leadership de Jean Paré; l'expertise et la solide infrastructure de Maclean Hunter (la firme possède une centaine de publications au Canada et une imprimerie ultramoderne à Aurora, près de Toronto) et une petite équipe mobile, renforcée par des collaborateurs prestigieux.

Le bimensuel sera produit par une dizaine de reporters et une vingtaine de pigistes, dont quelques chroniqueurs déjà reconnus dans d'autres domaines, comme le banquier Marcel Bélanger, l'écrivain Jacques Godbout et le cinéaste Gilles Carles.

Quant au nerf de la guerre, la publicité, il n'invoque aucunement Jean Paré, qui se défend de provoquer la mort des plus petits.

«Alors que le Québec compte autour de 25 p. cent de la population et de l'activité, nous n'atirons que 17 p. cent des dépenses publicitaires canadiennes. Les grandes agences font leur plan média, en fonction des publications existantes. Or il y a 110 quotidiens et 250 magazines au Canada anglais, contre une douzaine et une quarantaine au Québec. Nous recevons moins parce que nous n'avons pas assez de publications.»

«Un nouveau produit, s'il répond adéquatement aux besoins de la société, crée sa propre publicité. D'où vient l'argent? Du même endroit que celui avec lequel on a acheté les baladeurs (walkman) qui ont subitement envahi le marché.» Et voilà!

Jean Paré aura bientôt 55 ans; il pratique le métier depuis 35 années. Va-t-il mourir à *L'actualité*?

«Où pourrais-je aller? En politique? Je serais intéressé à la politique municipale, mais je n'habite pas Montréal. Si je me présentais dans Outremont, ce serait pour abolir cette municipalité artificielle. On a gardé les limites des anciennes terres; on se retrouve donc avec des structures politiques qui empêchent le règlement des problèmes.

«Un vrai gouvernement, qui aurait un sens de l'avenir, regrouperait la région — Montréal n'est qu'un quartier de la métropole — en cinq ou six unités administrables.»

«Avant, il y avait le Montréal des Anglais et celui des Français. Maintenant, il y a le Montréal des riches (business, technologies, arts, médias...) et celui des pauvres, non pas ouvriers mais chômeurs et assistés sociaux.»

Et voilà le provocateur reparti. Étant en service commandé, je ne pouvais même pas répondre à Monsieur confiance. Entre nous, il a raison. Pas besoin de lui dire, il le sait déjà.

Bientôt, notre Le Pen?

Les choses semblent se calmer, mais la France a eu chaud quand le Front populaire de Jean-Marie Le Pen a exploité l'inquiétude populaire devant les immigrants arabes, surtout à Marseille.

Montréal vit-elle les signes avant-coureurs du ressac marseillais? Un nouveau groupe, le *Rassemblement pour un pays canadien-français*, semble en effet suivre la démarche de Le Pen: un peu de vérité, beaucoup de demi-vérités, quelques mensonges et un bouc-émissaire pour les misères du petit peuple.

La part de vérité, ici à Montréal, c'est la difficulté d'intégrer les immigrants à la majorité francophone. Statistique Canada nous dit en effet (recensement de 1986) qu'au Québec, sept immigrants sur dix choisissent l'anglais et trois les français.

Les demi-vérités: on ne tient aucunement compte des changements survenus à l'école depuis la loi 101.

Les mensonges: les Vietnamiens ne nous servent pas en français dans leurs restaurants et les immigrants, voleurs de jobs, sont responsables du chômage chez les Québécois de souche.

Le bouc-émissaire: l'immigrant non francophone.

Encore embryonnaire, ce mouvement pourrait hélas! grandir plus vite qu'on ne le pense. Mieux vaut prévenir que guérir.

Bonne note pour la ministre, Monique Gagnon-Tremblay, de déplorer le caractère «xénophobe» du ressac anti-immigrant.

Ce serait cependant beaucoup plus efficace de répondre à la partie vraie du message des nouveaux croisés. Que fait son gouvernement pour dissiper l'inquiétude légitime des Québécois?

D'un prêcheur, on peut se contenter d'un appel à l'amour. D'une ministre, on attend du leadership pour désamorcer cette bombe à retardement. Espérons que les libéraux ne reviendront pas à leur stratégie de braquer les immigrants contre les francophones pour les éloigner de l'adversaire indépendantiste.

**J'T'AIME
GROS**
mais pas trop!
**2,29 \$
PAR JOUR**
incluant 3 heures
de stationnement

Cette année, donnez toutes les chances à l'amour en retrouvant votre forme. Le Club La Cité a justement une proposition séduisante à vous faire: un abonnement éclair de 4 mois, ni plus ni moins.

Le Club La Cité, c'est un minimum d'investissement de votre part pour un maximum d'installations, d'équipements et de petits soins à votre service. Vous avez même droit à 3 heures de stationnement intérieur gratuit à chaque visite: la plus belle preuve d'amour... du Club La Cité!

Et si vous désirez un abonnement d'un an, c'est encore plus avantageux! Allez, commencez vos exercices en composant le 288-8221.

La Cité
LE FITNESS CLUB

SPÉCIAL 4 MOIS OFFERT JUSQU'AU 16 FÉVRIER

**SAMEDI
SEULEMENT!**
COMMUNE 3-TIROIRS
39⁹⁵
chaque
40px76lx61hcm (15,75x30x24")

Egalement:

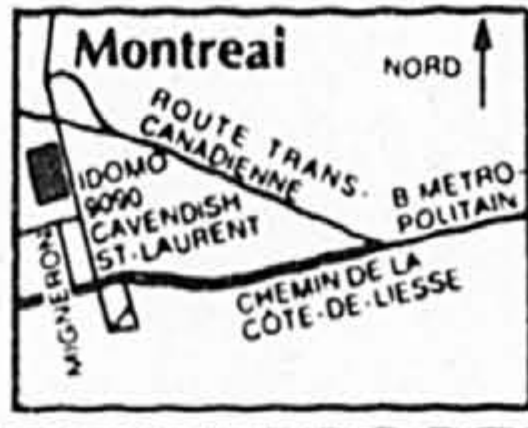
COMMUNE 5-TIROIRS
40px76lx93hcm (15,75x30x37,5")

59⁹⁵
chaque

*LIMITE DE L'ARTICLE DE CHAQUE PAR FAMILLE
*PAYEZ ETG EMPORTEZ. PAS DE COUPONS
*AUCUNE COMMANDE PAR TELEPHONE
*VENTE LIMITEE A 800 ARTICLES
PRIX VALABLE SAMEDI 17 FÉVRIER SEULEMENT
(TOUTES VENTES FINALES)

idomo
MEUBLES LTEE

9090 Cavendish
(514) 735-6425
Lun à Mer 10h30-18h
Jeud, Ven 10h30-21h
Sam 9h-17h



Le robot Excel: tout sauf aller chercher le café

CAROLE THIBAUDEAU

■ Un sympathique robot qui répond à la voix humaine nous arrive tout droit du giron de la célèbre «Silicon Valley». Excel, le «valet magique» créé par la firme californienne Mastervoice, peut commander jusqu'à 256 appareils électriques, dont 32 en réponse à une commande verbale et les autres par le truchement de son clavier ou d'une de ses 32 minuteries intégrées.

Ce robot, dont la version française est distribuée au Québec par la compagnie lavalloise Techni-flamme, devrait procurer commodité et économie aux handicapés, aux gens pressés et très organisés, aux constructeurs de maisons à la fine pointe de la technologie, ou encore aux mordus de *high tech* toujours à l'affût du dernier gadget sophistiqué.

Malheureusement, le robot Excel ne passe pas l'aspirateur. Et s'il met en marche la cafetière dix minutes après vous avoir réveillé, ce n'est pas lui qui va acheter le café chez le dépanneur ni lui qui change le filtre de la cafetière. Mais pour ce qui est de commander à distance des appareils électriques, il est actuellement ce qui se fait de mieux dans le genre.

Excel se présente comme une petite boîte noire de 27 cm de hauteur, 22 cm de large et 7 cm de profondeur. Son originalité? Il ne répond qu'aux voix de ses maîtres. Sa supériorité? Il envoie ses commandes aux appareils non pas par des ondes radio mais par le truchement du réseau de fils électriques qui se trouve déjà dans tout logement. Fini les ondes des appareils sans fils qui vous font entendre les conversations du voisin.

Le valet magique est branché à une prise de courant de la maison ou de l'appartement. Il envoie sur ce réseau un code qui fera actionner un appareil, si celui-ci est branché à un petit module portant le même code, module qui est à son tour branché dans une autre prise de courant. Si vous démenagez, le valet n'étant pas intégré à la maison, vous suivra aisément.

Excel répond à votre voix dans un rayon de 20 pieds. Dans un rayon de 200 pieds, on peut communiquer avec lui à l'aide d'un petit micro sans fil. Au loin, on lui téléphone et il obéit aux instructions données par téléphone.

«On a déjà des demandes de la part de sociétés de handicapés,

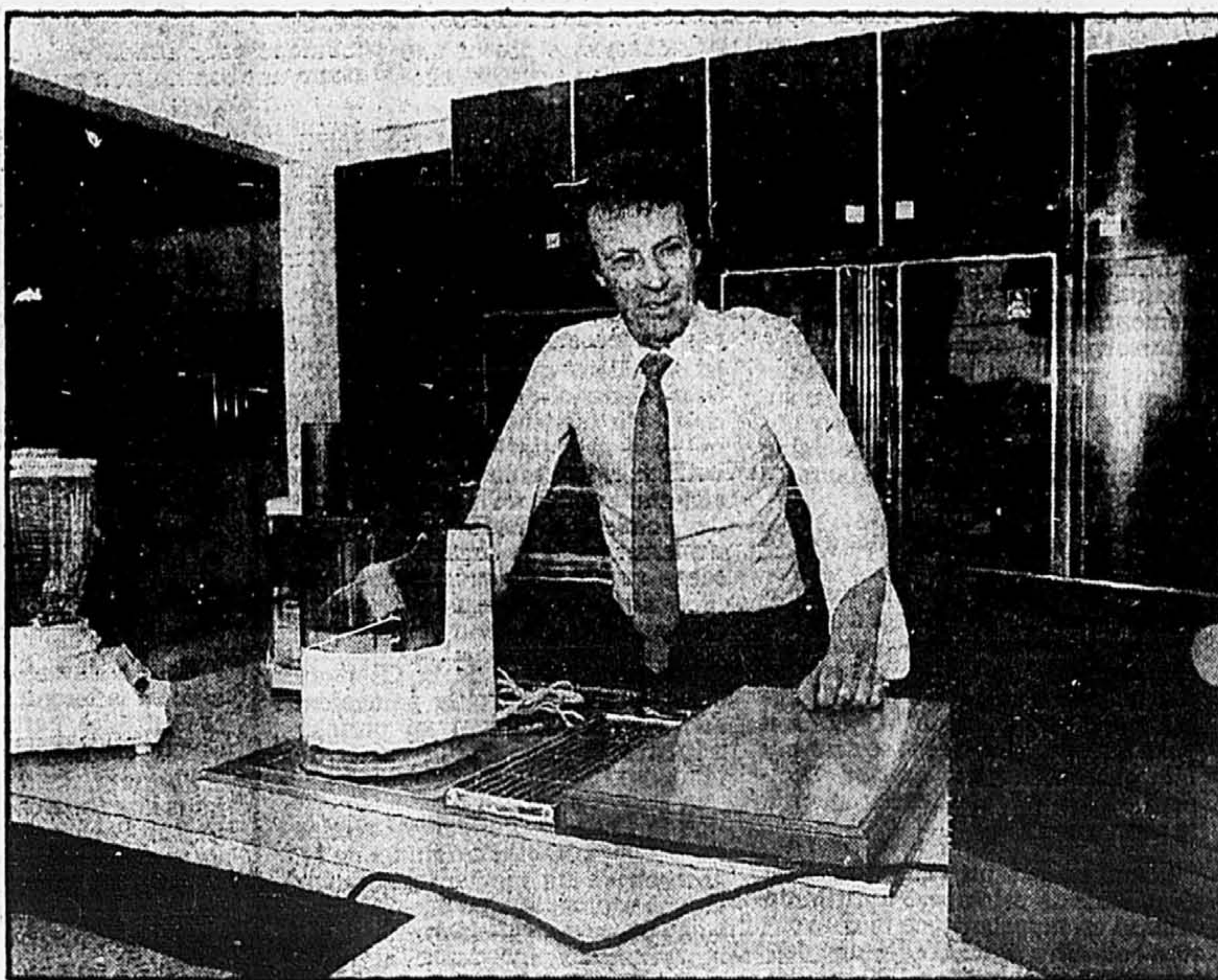


PHOTO PAUL-HENRI TALBOT, LA PRESSE

André Poulain dans sa cuisine. Tous les appareils électriques peuvent être actionnés par un ordre verbal donné à son robot Alexandre, que l'on aperçoit à droite.

et de gens qui en ont entendu parler par la bouche à oreille», affirme M. André Poulain, directeur des ventes, qui met son produit sur le marché à l'ouverture du Salon de l'habitation, le 2 mars prochain.

M. Tremblay

Prenons le cas de M. Tremblay, qui a des horaires de travail très variables. Sur le pas de la porte le matin, avant de quitter son logement, il lance: «Albert!»

- Oui, maître?
- Parti.
- Très bien, bonne journée.

Au mot parti, Albert est programmé pour faire baisser le chauffage, éteindre les lumières, la radio, ou tout autre appareil électrique qui serait resté allumé.

Une urgence empêche M. Tremblay de rentrer ce soir-là. Il doit prendre l'avion pour Toronto et ne rentrer que le lendemain soir. Il téléphone à Albert, pour lui demander d'allumer certaines lumières et de laisser jouer la télévision à l'heure du

hockey, histoire de tromper un éventuel voleur. Le lendemain après-midi, il téléphone de l'aéroport pour commander à Albert de hausser un peu le chauffage et de partir l'humidificateur et le ventilateur du plafond. Une demi-heure plus tard, il entrera dans une maison agréablement chauffée et conditionnée. Le valet magique peut rendre d'appréciables services. Imaginons le président d'une grande entreprise qui déteste se servir de l'ordinateur. Il n'a qu'à programmer son robot pour faire afficher les ventes du mois au simple mot «vente». La commande verbale remplace le zapping sur le clavier.

Excel, ou Albert, ou Donna ou Alexandre, peut prendre la voix, l'accent, le vocabulaire et le ton que l'on désire. La voix qui répond n'est pas celle d'un ordinateur. C'est l'enregistrement d'une voix humaine, que l'on peut substituer par une autre.

Quatre maîtres

Quand aux «maîtres», signalons qu'il peut y en avoir jusqu'à

quatre. L'appareil peut reconnaître quatre voix différentes, et ne répond qu'à ces voix-là. Il est programmé pour retenir ce qu'on nomme «l'empreinte vocale», cet ensemble de fréquences vibratoires aussi unique à chaque individu que le sont les empreintes digitales. Il caractérise surtout les gens d'après les fréquences qui proviennent du fond de la gorge, ce qui lui permet de reconnaître son maître même s'il a le rhume.

On peut programmer l'appareil pour qu'il accepte certains ordres donnés par les voix des enfants mais pas tous. Ainsi, papa ou maman peut commander à Excel d'ouvrir la porte du garage, mais le valet n'exécutera pas l'ordre s'il provient de la bouche de fiston.

Lorsqu'on achète Excel dans le magasin lavallois, on a automatiquement droit à un cours de deux heures. Une aide technique facultative est ensuite offerte à la maison. Le valet magique coûte à lui seul 3500 \$, et pour un usage moyen, on achète pour environ 500 \$ de petits modules.

Un policier de la SQ est reconnu coupable d'agression sexuelle

PIERRE BELLEMAIRE

■ Le juge Robert Sansfaçon a, hier, déclaré coupable le policier Gilles Marier aux accusations de grossière indécence et d'agression sexuelle contre une mineure, qui pesaient contre lui. Il prononcera sa sentence le 1er mars. L'agent est déjà sous le coup d'une suspension sans solde depuis avril 1989.

En raison de ce verdict, qui peut être assorti d'une peine allant jusqu'à dix ans d'emprisonnement, il sera désormais impossible pour le policier de 44 ans de réintégrer ses fonctions. Il ne manquait qu'une année de service à l'agent Marier pour jouir d'une pleine retraite.

Au cours du procès, tenu au Palais de justice de Saint-Jean-sur-Richelieu, la victime a notamment raconté au tribunal que l'accusé, voisin et ami de son père, l'a entraînée dans une séance de masturbation et l'a photographiée nue à plusieurs reprises, sur le lit conjugal de l'agent Marier.

Questionnée par le procureur de la Couronne, Me Jacques Pothier, la victime a soutenu aussi avoir été embrassée sur les parties génitales par l'agent Marier.

Celui-ci, en réponse à l'avocat de la défense, Me Jean-Pierre Robillard, a nié l'ensemble du témoignage de la jeune victime qui, au moment des événements survenus entre 1981 et 1984, était âgée de 11 à 14 ans.

L'agent de la Sûreté du Québec, qui a d'ailleurs été piégé sur écoute électronique par ses collègues, le 7 avril 1989, a admis avoir pris seulement deux photos de la jeune fille. Sur l'une d'elles, on le voyait ensemble et sur l'autre, la victime était vêtue d'un maillot de bain qui, selon l'accusé, «semblait transparent».

De toutes façons, il a déclaré avoir détruit les négatifs des photos et avoir jeté ces photos dans les toilettes du poste de police où il travaillait.

Le juge Sansfaçon a toutefois indiqué hier que le témoignage de la victime, aujourd'hui âgée de 19 ans, lui est apparu plus crédible que celui de l'accusé.

Acquitté d'avoir agressé une employée de Burger King

■ Elia Haddad, âgé de 23 ans, a été acquitté hier d'une accusation d'avoir agressé sexuellement une employée d'un restaurant Burger King, le 24 août.

Au terme de deux jours et demi de délibérations, le jury a décidé qu'il était innocent du crime qu'on lui reprochait, tout comme il l'affirmait lui-même d'ailleurs.

La jeune fille âgée de 19 ans, qui avait porté plainte contre Haddad, a affirmé au procès qu'elle avait été agressée sexuellement à deux reprises par Haddad, son patron immédiat le soir de l'incident. Selon la jeune fille, qu'on ne peut identifier, elle a protesté verbalement, mais Haddad, deuxième assistant-gérant, a ignoré ses protestations.

Elle a expliqué au jury qu'elle n'avait pas crié à l'aide, malgré la présence dans le restaurant de deux autres collègues (du moins au moment du premier incident), et elle ne s'était pas débattue plus vivement parce qu'elle avait peur de perdre son emploi. Haddad lui avait été présenté comme gérant avec tous les pouvoirs, dont celui de la congédier. Sa situation financière était alors précaire et elle ne pouvait pas se permettre

de perdre cet emploi qu'elle ne détenait que depuis deux semaines.

Haddad a pour sa part soutenu dans son témoignage que la jeune fille s'était montrée plus que consentante devant ses avances. Après les incidents, a-t-il dit, elle se disait même prête à le revoir. Le lendemain, Haddad se faisait réveiller par les policiers.

EN BREF

TROIS ANS DE PRISON DE PLUS POUR POIRIER

■ Richard Poirier, 23 ans, reconnu coupable d'agression sexuelle contre un bambin de 23 mois, a été condamné hier par le juge Lucien Roy de la Cour du Québec, à trois ans d'emprisonnement. Cette sentence est consecutive à celle de six ans qu'il purge déjà pour avoir causé la mort de l'enfant, Maxime Veilleux-Dionne. Chantal Veilleux, la mère de l'enfant, semblait bouleversée par cette peine. Elle a lancé: «Ce n'est pas cher trois ans pour une affaire comme ça.» L'été dernier, Poirier avait été reconnu coupable par un jury d'homicide involontaire relativement à la mort du jeune Maxime. La tragédie est survenue le 21 février 1989 dans l'appartement que Poirier partageait avec Chantal Veilleux, sa femme. Le bambin, mort noyé, avait été frappé à la tête alors qu'il était dans la baignoire. Il a été démontré au procès cette semaine, sous l'accusation d'agression sexuelle, que Poirier avait violé l'enfant trois jours après avoir marié sa mère.

UN PRÊTRE COUPABLE

■ Un prêtre a plaidé coupable jeudi à 36 accusations d'outrage aux mœurs et d'attentat à la pudeur impliquant des garçons. La couronne a retiré neuf autres chefs d'accusation contre l'abbé Kevin Bennett, 56 ans. Les incidents se sont produits lorsque le père Bennett était curé de paroisse à St. Bernard et Stephenville, dans les années 1960 et 1970. L'abbé Bennett, le 20ème membre du clergé catholique de Terre-Neuve accusé ou condamné pour des délits sexuels, connaîtra sa sentence le 24 avril.

RÉPIT POUR LE JUGE RUFFO

■ Le Conseil de la magistrature a ajourné ses travaux hier après-midi dans l'affaire du juge André Ruffo, qui fait face à 10 plaintes déposées par le directeur des Services sociaux de la région Laurentides-Lanaudière. Le conseil continuera à entendre l'affaire le 9 avril. Ce jour-là, le juge Ruffo viendra à nouveau témoigner et on s'attend à ce que ce témoignage dure deux jours. Hier, Alain Blaise, directeur du Centre d'accueil des Laurentides, témoignant en défense, a laissé entendre qu'il approuvait les gestes d'éclat qu'a faits le juge Ruffo.

ENCORE LES PURIFICATEURS

■ Une autre firme de prétendus «purificateurs d'air» a été condamnée hier pour publicité trompeuse. La firme Les Traitements d'eau Jetpure du Canada a été condamnée à des amendes totalisant 8000\$ après avoir reconnu sa culpabilité à quatre chefs de publicité trompeuse concernant le «filtre à air électronique Jetpure 7500», un produit censé éliminer «jusqu'à 96 p. cent des particules polluantes de l'atmosphère, telles la poussière, la fumée de tabac, le pollen, la mousse et autres impuretés». Le filtre bidon était ainsi censé réduire les allergies, gripes, virus, saignements de nez, maux de gorge, etc. La compagnie prétendait même que le filtre abolissait les odeurs. Ces prétentions étaient bien entendues, un tissu de mensonges, comme l'a reconnu le fabricant lui-même. La compagnie a trois mois pour s'acquitter de cette amende.

VOLT DÉMÉNAGE ET FERME SA SALLE DE MONTRE

C'est honteux!

Non, mais pour qui va-t-on nous prendre!

Scandaleux!

C'est la disgrâce!

SUR PRÉSENTATION DE CE COUPON

20%
DE RABAIS
ADDITIONNEL
SUR LES PRIX
DÉJÀ RÉDUITS

DISCO TAVOLO
rég. 690\$
245\$

K 3
rég. 1650\$
675\$

MONOLITHE TERRA
rég. 1200\$
495\$

REFIOZ
rég. 1150\$
425\$

JAMAIS

des halogènes-design n'ont été insultés à ce point!

IMAGINEZ

des design italiens, français, espagnols... des design parmi les plus beaux au monde, à des prix coupés

de 50 à 70%

Nos «prima donna» de la lumière ont de quoi se sentir «dévotées»!

Passiez à notre salle de montre au 364, rue Guy, au sud de Notre-Dame. Faites vite avant que tout soit disparu!

LES IMPORTATIONS

VOLT

Ouvert du 8 au 17 février

Jeu. et Ven. 10h. à 21h.
Sam. et Dim. 10h. à 17h.
Lun. à Mer. 10h. à 19h.
Jeu. et Ven. 10h. à 21h.
Sam. 10h. à 17h.

Notre-Dame
William

INFORMATIONS: 931-4666

*Tous les produits en vente (y compris ceux illustrés ci-haut) sont des échantillons, fin de lignes ou items légèrement endommagés. Les offres sont valables jusqu'à épuisement des stocks.

26 organismes exigent un moratoire sur les projets d'Hydro-Québec

ANDRÉ NOËL

■ Une coalition de 26 groupes, de l'Assemblée des évêques à Greenpeace, a annoncé hier sa volonté de boycotter la commission parlementaire sur l'électricité prévue pour mai et réclamé plutôt la tenue d'un vaste débat public sur l'énergie.

La coalition, qui prétend regrouper un million de Québécois, a aussi exigé un moratoire sur

tous les grands projets d'Hydro-Québec. Le moratoire toucherait entre autres les projets de la Baie James II, de la rivière Moisie, de la rivière Ashuapmucuan au Lac Saint-Jean et de Grande-Baleine.

«Ça vaut la peine de prendre un an avant de se lancer dans de grands projets semblables», a déclaré Bernard Cleary, porte-parole de la coalition et négociateur en chef du Conseil Attikamek-Montagnais.

«Hydro tire partout, sans plan d'ensemble. Avec des investissements gigantesques dépassant les 60 milliards\$ pour la prochaine décennie, il n'est que normal de se donner un temps de réflexion collective.»

La coalition a réclamé la création d'une commission indépendante, financée par le gouvernement, qui se rendrait partout au Québec pour entendre ceux qui

veulent s'exprimer sur le développement énergétique du Québec.

«Les Québécois se posent une question: combien vaut un kilowatt/heure par rapport à une ouananiche ou à un original», a dit André Pelletier, président de la Fédération québécoise de la faune.

«On veut que le Québec fasse ce débat de société. On ne veut pas que ce soit un promoteur qui impose ses vues. Hydro-Québec n'est pas forcément la grande coupable... en fait, elle est l'arme. Le tireur, c'est le gouvernement. On dit à ce tireur: tu ne décideras pas avant de nous consulter.»

La Coalition n'est pas la seule à réclamer des audiences publiques. Le Conseil québécois de l'environnement — un organisme relevant du ministère provincial de l'Environnement — a fait une demande semblable.

Le ministre fédéral de l'Environnement, Lucien Bouchard, a déjà dit qu'il fallait tenir des audiences publiques avant de procéder aux travaux de la Baie James II. Le ministre québécois, Pierre Paradis, s'est montré ouvert à cette possibilité, que rejette cependant le premier ministre, Robert Bourassa.

Mercredi, la ministre de l'Énergie, Lise Bacon, a envoyé un communiqué pour annoncer la création d'une commission parlementaire sur l'énergie électrique. La commission se penchera entre autres sur les «moyens proposés par Hydro-Québec, dans le cadre de son plan de développement, pour accomplir son mandat et fournir l'électricité au Québec».

Les membres de la Coalition ont refusé d'avancer des solutions. Mais le porte-parole de

l'Assemblée des évêques, André Beauchamp a dit qu'il fallait envisager l'économie d'énergie.

«Un scénario de basse consommation énergétique est le meilleur moyen d'assurer un développement soutenable», a déclaré M. Beauchamp, ancien président du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE).

De son côté, Hydro-Québec a déclaré, par voie de communiqué, qu'elle n'avait aucune intention d'imposer un moratoire sur ses projets.

Des citoyens exigent que les lagunes de Mercier soient dépolluées en priorité

ANDRÉ NOËL

■ Les gouvernements fédéral et provincial doivent décontaminer en priorité les lagunes de Mercier, au sud de Montréal, qui polluent les eaux souterraines sur des dizaines de kilomètres, a réclamé hier une coalition de citoyens.

La zone touchée contient 1000 tonnes de produits toxiques, qui s'écoulent tranquillement dans une bonne partie du sous-sol de la région.

Cette pollution provient du déversement, entre 1968 et 1972, de 30 000 mètres cubes d'huiles usées, de pesticides et de toutes sortes de déchets, par la compagnie LaSalle Oil, avec l'autorisation du gouvernement québécois. Depuis, la compagnie a disparu.

Les gouvernements fédéral et provinciaux ont annoncé, l'an dernier, la création d'un fonds de 200 millions\$ pour décontaminer les lieux orphelins, qui n'ont plus de propriétaire. Jusqu'à

maintenant, ce programme n'a pas eu beaucoup de résultats.

«C'est ici qu'on trouve le terrain le plus pollué au Canada, et même un des plus pollués au monde selon une étude de l'Otan», a affirmé hier Gabriel Grégoire, porte-parole de la Coalition Décontamination Mercier et conseiller municipal de Sainte-Martine.

Selon M. Grégoire, le gouvernement fédéral serait prêt à investir des fonds pour nettoyer la nappe phréatique, notamment en procédant à de gros travaux d'excavation. Mais le Conseil du trésor du Québec n'est pas prêt à investir, a-t-il dit.

«Le ministère de l'Environnement du Québec a même reporté la campagne d'échantillonnage qu'il devait entreprendre cet hiver, à cause des restrictions budgétaires, a-t-il dit. C'est assez incroyable. C'est comme si on arrêtait les prises de sang dans un hôpital.»

M. Grégoire a aussi accusé le ministère de l'Environnement de tenter de nier le problème. Depuis deux ans, 500 résidents de la région de Saint-Paul ne peuvent plus puiser leur eau dans leurs puits, car elle est souillée. Le ministère prétend que cela n'est pas dû à la contamination des lagunes.

La Coalition a de gros doutes sur cette affirmation. Ses membres font remarquer aussi que des traces d'organo-chlorés ont été trouvées hors du corridor de pollution tracé par le ministère.

Selon eux, la contamination s'étend maintenant à des rangs de Saint-Rémi, Saint-Isidore et Saint-Urbain. Cela pourrait être dû au fait que des cultivateurs pompent d'énormes quantités d'eau du sous-sol, aspirant ainsi une partie des eaux souillées.

Daniel Green, président de la Société pour vaincre la pollution,

Cautionnement refusé à un présumé trafiquant

■ C'est le 2 mars que sera entendue la requête en extradition de John Lee, 42 ans, un résident de Brossard accusé de complot d'importation de trois kilos d'héroïne dans l'État de New York. Hier, le juge Claude Guérin a rejeté la requête de mise en liberté présentée par l'avocat de Lee. Il a estimé que la gravité des accusations, la sécurité du public et le risque que l'accusé ne se représente pas en cour, justifiaient sa détention jusqu'à l'audition de la requête en extradition.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

LE CONSEIL SCOLAIRE DE LA RÉGION DE DURHAM

requiert immédiatement

un professeur au programme d'immersion française-sciences, mathématiques et au programme cadre-français, au NIVEAU SECONDAIRE de la 9^e année. POSTE OCCASIONNEL DANS LA RÉGION DE PORT PERRY ET UXBRIDGE

Les personnes intéressées sont priées de communiquer dès que possible avec CAROL STEWART, agente d'éducation

Le Conseil scolaire de la région de Durham
1400, rue Hopkins
Whitby (Ontario)
L1N 2C3

Téléphone: (416) 666-3821
ligne directe de Toronto: (416) 686-1282

THE DURHAM BOARD OF EDUCATION



Fameux Entrepôt De Vêtements Mode

Les meilleurs prix à Montréal pour des vêtements réputés ou signés pour hommes

Passer nous voir. Comparez la qualité de nos vêtements provenant des plus grands fabricants et couturiers du monde. Comparez nos prix, généralement environ la moitié de ce que vous paierez ailleurs. Comparez notre sélection, l'une des plus grandes en vêtements pour hommes et dames. Ce n'est pas tout: vous verrez que pour des vêtements de cette qualité, nos prix sont presque impossibles à battre.



PANTALONS HABILES AVEC PLUS TISSUS IMPRIMÉS Couleurs d'été et d'automne
Comparez à 95\$
497\$

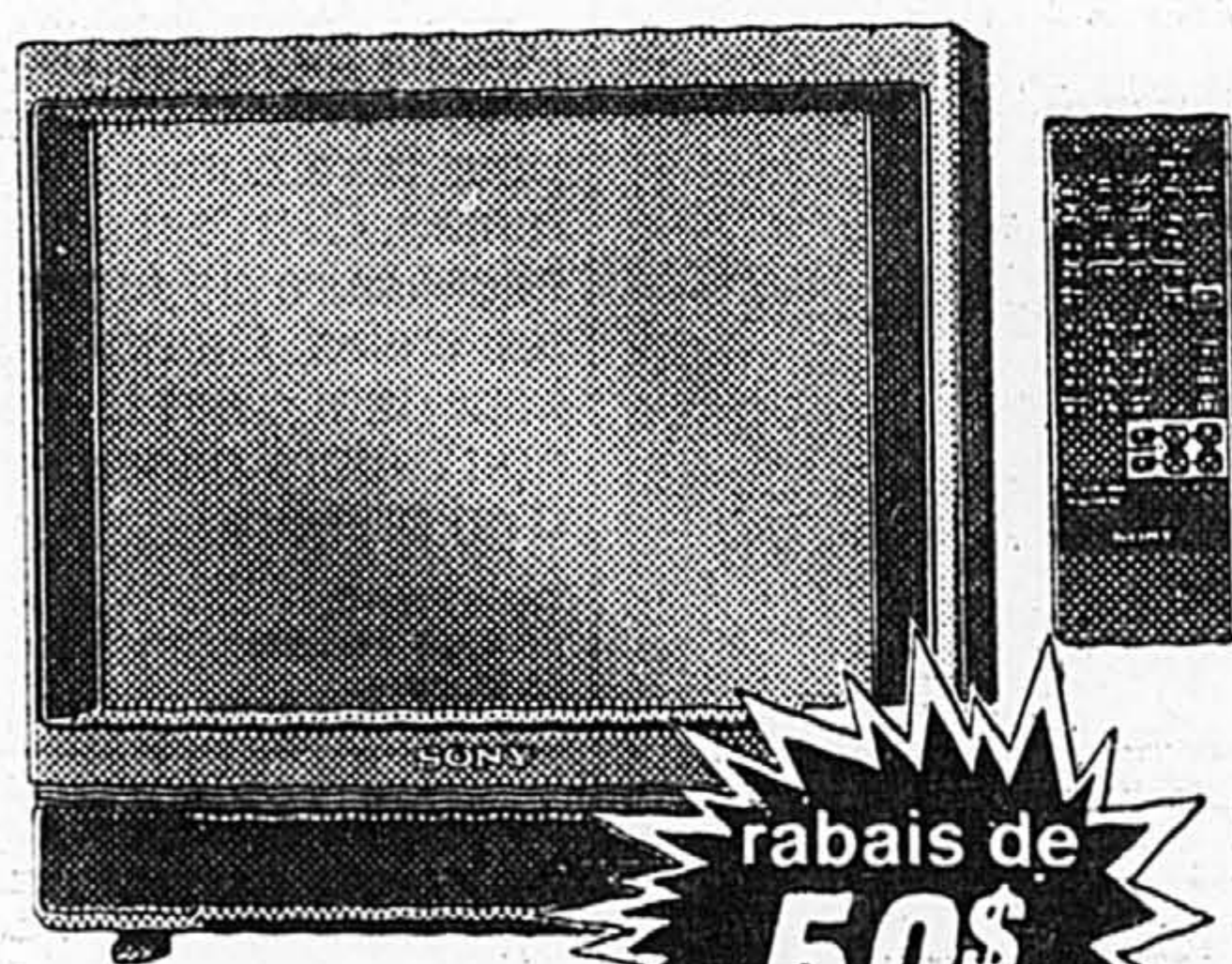
MANTEAUX QUATRE SAISONS DE MARQUE RÉPUTÉE Boutonnage simple ou double Trench à allure européenne Doublure amovible
Comparez à 250\$
199\$

COMPLETS MODE DE COUPE IMPECCABLE. Boutonnage simple ou double Superbe sélection de tissus et de dentelles
Comparez à 295\$
199\$

Notes bien: Retouches faites sur place. UN GRAND ENTREPÔT DE VÊTEMENTS MODE POUR HOMMES D'AFFAIRES ET PROFESSIONNELS AU CENTRE-VILLE Lun., Mar., Mer. 9-18 h, Jeu. et Ven. 9-21 h, Sam. 9-17 h.

2050 Bleury 1^{er} ÉTAGE
COIN PRÉSIDENT KENNEDY

SONY... à prix réduit chez Meubles Pascal

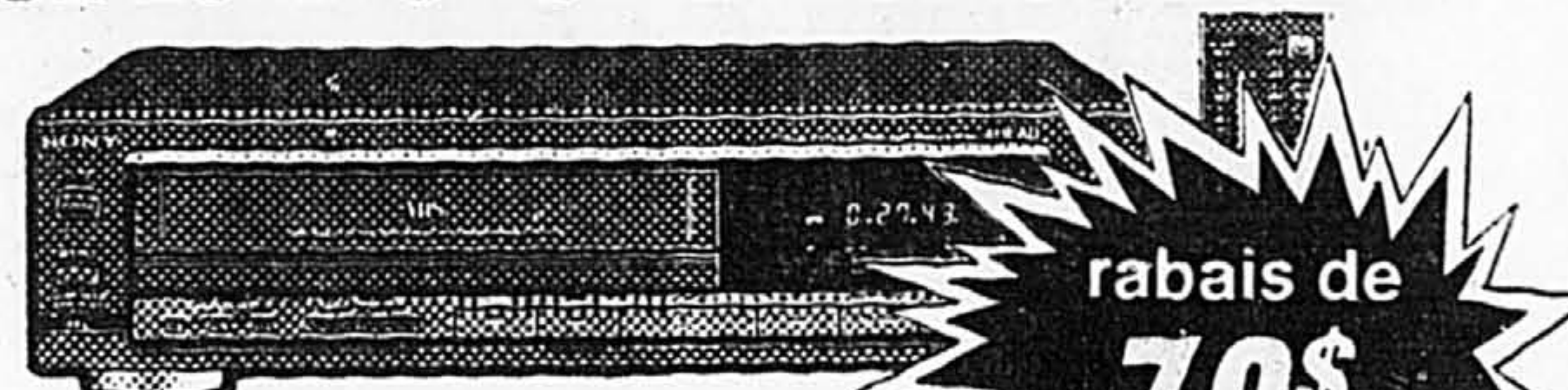


KV-20TS30

■ Trinitron Microblack de 21 po ■ Réception stéréo multivoie MTS ■ Résolution horizontale de 400 lignes ■ Entrée S-Video ■ Télécommande UniCommander

Cour.: 849.95\$

799\$



SLV-M-88

Cour.: 599.95\$

■ Magnétoscope VHS ■ 4 têtes ■ Syntonisation à capacité de distribution de 155 canaux ■ Minuterie 1 an/6 interventions ■ Affichage à l'écran ■ Télécommande

529\$

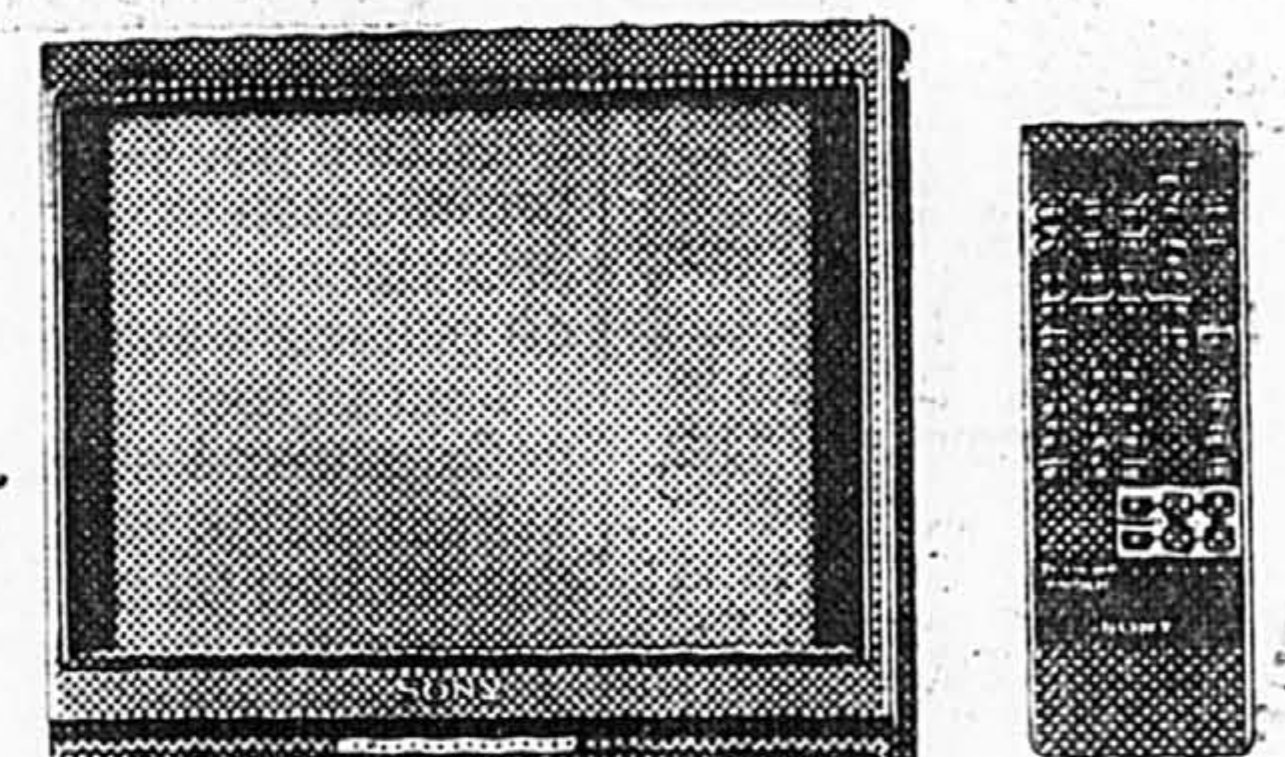


KV-2063 R

rabais de 50\$

■ Microblack Trinitron de 21 po ■ Résolution horizontale de 330 lignes ■ Syntonisation de 181 canaux ■ Télécommande Express Commander

PRIX SPÉCIAL EN MAGASIN



KV-27TS30

■ Trinitron Microblack de 28 po ■ Réception stéréo multivoie MTS ■ Résolution horizontale de 450 lignes ■ Entrée S-Video ■ Télécommande UniCommander ■ Meuble — support en prime

Cour.: 1399.95\$

1299\$

2 SUPER MODES D'ACHAT

SI CRÉDIT BANCAIRE APPROUVÉ — ACHAT MINIMUM 750\$

CHOIX #1 AVANTAGE: Aucun intérêt. Aucun paiement avant le 3 juin 1990. CHOIX #2 AVANTAGE DU TAUX PRÉFÉRENTIEL: AUCUN DÉPÔT. Payez en 24 versements mensuels calculés selon le taux du programme d'achat au taux préférentiel.

*Exemple: RANGÉE DE MONTRÉAL. Taux préférentiel en date du 1^{er} janvier 1990 — 13,5% par année.

Achat	Frais de crédit	24 versements de	Coût total
750\$	109,92\$	35,83\$	859,92\$

*Ce mode de paiement est basé sur un taux d'intérêt déterminé au taux préférentiel fixé par la Banque de Montréal, en vigueur la première fois pour laquelle ce mode est utilisé.

Meubles Pascal

Pascal Ouest
Centre d'achats Le Bazar
3600, Côte-Vertu Ouest
336-7170

Pascal Est et le nouveau Centre de liquidation Meubles Pascal
À l'ouest des Galeries d'Anjou 6800, Jean-Talon Est
254-4971

La Presse

des six-douze

SEMAINE DU
7 AU 13
FÉVRIER 1990À la Commission
scolaire de
Châteauguay, on aime
le français, on l'utilise
de façon stimulante et
originale grâce à
La Presse
des six-douze.

COMMISSION SCOLAIRE DE CHÂTEAUGUAY

Pour
commencer

Bonjour!
À tous nos Valentins et
Valentines!
Comme nous ne pouvions
pas vous offrir des fleurs
ou du chocolat, nous
avons pensé vous ouvrir
notre page. Nous vous
avons donc laissé plus
d'espace pour vos écrits
cette semaine.
Dans la page
d'aujourd'hui, il est
question d'un sujet qui
nous tient à cœur: le
déboisement des forêts.
Bien que nous ayons
choisi la région de
l'Amazonie, il y a d'autres
régions où l'on pratique
systématiquement la
destruction des forêts.
Vous voulez que vos
textes soient publiés?
Pour cela il est très
important qu'ils soient
concis. Nous pouvons
ainsi leur réserver toute
l'attention et l'espace
nécessaire à leur parution.
Sur ce, au revoir et à la
semaine prochaine.

Christiane et Louis
La Presse des six-douze
7, rue Saint-Jacques
Montréal H2Y 1K9
Québec

En deux mots...

Dimanche dernier, après
vingt-sept ans et demi de
captivité, Nelson Mandela
redevient un homme
libre. Les autorités
d'Afrique du Sud espèrent
que M. Mandela
contribuera à apporter un
climat favorable aux
discussions entre la
minorité blanche et la
majorité noire du pays.



Lundi dernier, M. Phil
Edmonston est devenu le
premier député du NPD à
être élu au Québec. M.
Edmonston a remporté la
victoire par près de 20 000
voix lors des élections
partielles dans Chambly.

Louis

SUPERQUIZ

Les prochains résultats seront
publiés le 9 mars dans La
Presse des six-douze.
Demain, à l'émission «Génies en
herbes», l'école Marcellin
Champagnat rencontrera
l'Institut Keranna. N'oubliez-
pas, c'est à 16 h 30, à la
Télévision de Radio-Canada.

Les jeunes journalistes dont la
carte de membre porte l'un des
numéros suivants gagnent
chacun une pochette de cycliste
La Presse.

2002 — Lena Hampartsumiam
1758 — Jean-François Paradis
1964 — Monique Ah-Sue
1015 — Frédéric Gamache
0938 — Stéphane Rivard

La Presse des six-douze est une initiative
de La Presse / Education.

Cette page paraissant tous les vendredis
en période scolaire est réalisée par deux
enseignants du primaire:

Mme Christiane Labrie et M. Louis Emond,
d'après une idée originale
de Mme Christiane Labrie.

Son objectif est de permettre aux jeunes de
six à douze ans de lire avec intérêt et
compréhension des textes d'actualité. Les
articles sont rédigés de manière à faciliter
leur utilisation à des fins pédagogiques.
Pour renseignements: Céline Landry
(514) 285-6890

Encore Gorbatchev!



D'abord, il y avait les tsars.
Monarques absolus, ils
régnèrent sur toute la
grande Russie. Ensuite, il
y eut ce petit événement
qu'on appelle la
Révolution russe et qui eut
lieu en 1917. Les
communistes mirent alors
fin au régime tsariste,
s'emparèrent du pouvoir
et le gardèrent
jalousement grâce à
l'article 6 de la
Constitution qui affirme
que le Parti communiste
est le seul parti pouvant
diriger le pays. Puis vint
Mikhaïl Gorbatchev. Le
chef d'État soviétique a
proposé, il y a quelques
jours, que l'on abroge
l'article 6, rendant ainsi
possible la création
d'autres partis politiques
en URSS. Certains
membres du parti se sont
opposés farouchement à

cette proposition. Mais il
semblerait que la crainte
de voir se reproduire des
événements semblables à
ceux qui ont eu lieu en
Tchécoslovaquie et en
Roumanie va convaincre
les réactionnaires du parti
de changer d'attitude. Une
autre victoire pour celui
que plusieurs surnomment
«Gorbi»...

Louis



Petite anecdote



L'iguane pouvait à peine
bouger. Il étouffait. Il se
sentait comme dans un
étouffement (s'il avait pu savoir ce
qu'était un étouffement!). Il était
écrasé, traumatisé,
stressé. Encore quelques
jours de captivité et sa
raison prendrait la fuite.
Pour de bon. Pour cette
bête de six pieds de
longueur, les dimensions
de sa cage étaient
insuffisantes. Quelle idée
d'aller l'enfermer là! Son
propriétaire, un animalier
de Montréal, était
désespéré lui aussi. Il avait
cru pouvoir vendre le

magnifique reptile à un
éventuel original, amateur
de bestioles insolites.
Mais personne ne lui fit
d'offre. Il contacta donc la
SPCA qui soigna l'iguane
avant de le mettre dans un
avion à destination de
Costa Rica où celui-ci
retrouvera sa jungle
familiale ainsi que
beaucoup de place pour
bouger.
La SPCA songerait
maintenant à aider les
nombreux passagers qui
prennent le métro à
l'heure de pointe...

Louis

Le p'tit écran vous hypnotise

Que faites-vous les
samedis matin, les
dimanches matin? Allez,
ne nous comptez pas
d'histoires! Vous n'êtes
pas dehors, du moins pour
la plupart d'entre vous.
Pas de cachotteries,
puisque l'on vous analyse
et que l'on a découvert, en

étudiant les BBM de
l'automne 89 pour la
région de Montréal,
quelques vérités.
Les jeunes Québécois
francophones, âgés de 2 à
11 ans passent, en
moyenne, plus de 20
heures par semaine
devant la télévision. Les

2-11 ans sont de grands
consommateurs de p'tits
bonshommes. Ceux-ci
constituent près de la
moitié de leurs émissions
préférées. De plus, ce ne
sont pas les séries pour
enfants qui accaparent
l'attention de ces jeunes;
plus du tiers de leurs

émissions préférées sont
destinées au grand public.
Leur premier choix est
l'émission Chop Suey.
Pas moyen de vous
déranger durant vos
heures d'écoute à moins
que... nous passions au
p'tit écran nous aussi?

CHRISTIANE

Croque-nature

L'oxygène, un gaz
invisible et inodore, est
indispensable à la plupart
des êtres vivants. Nous
sommes si habitués de
respirer que nous nous
soucions peu de sa
provenance et de son
abondance. Mais de l'avis
de plusieurs scientifiques,
il y aurait lieu de
commencer à s'inquiéter.
«On se dirige vers la
destruction du poumon de
la planète». Le poumon de
la planète, c'est
l'Amazonie. Cette
immense région du Brésil
produit 50% de tout notre
oxygène. On y pratique
malheureusement un
déboisement sauvage qui
risque de rompre
l'équilibre biologique.
Saviez-vous qu'un
morceau de forêt
amazonienne plus grand
que l'Angleterre (135 000
km²) part en fumée tous
les ans au Brésil? À ce
rythme, les brûlis
(déboisements par
incendie volontaire)
affecteront le climat au
niveau mondial. D'où
l'inquiétude des
scientifiques brésiliens et
internationaux. Au total,
plus de 10% de la forêt
amazonienne a été
déboisée.

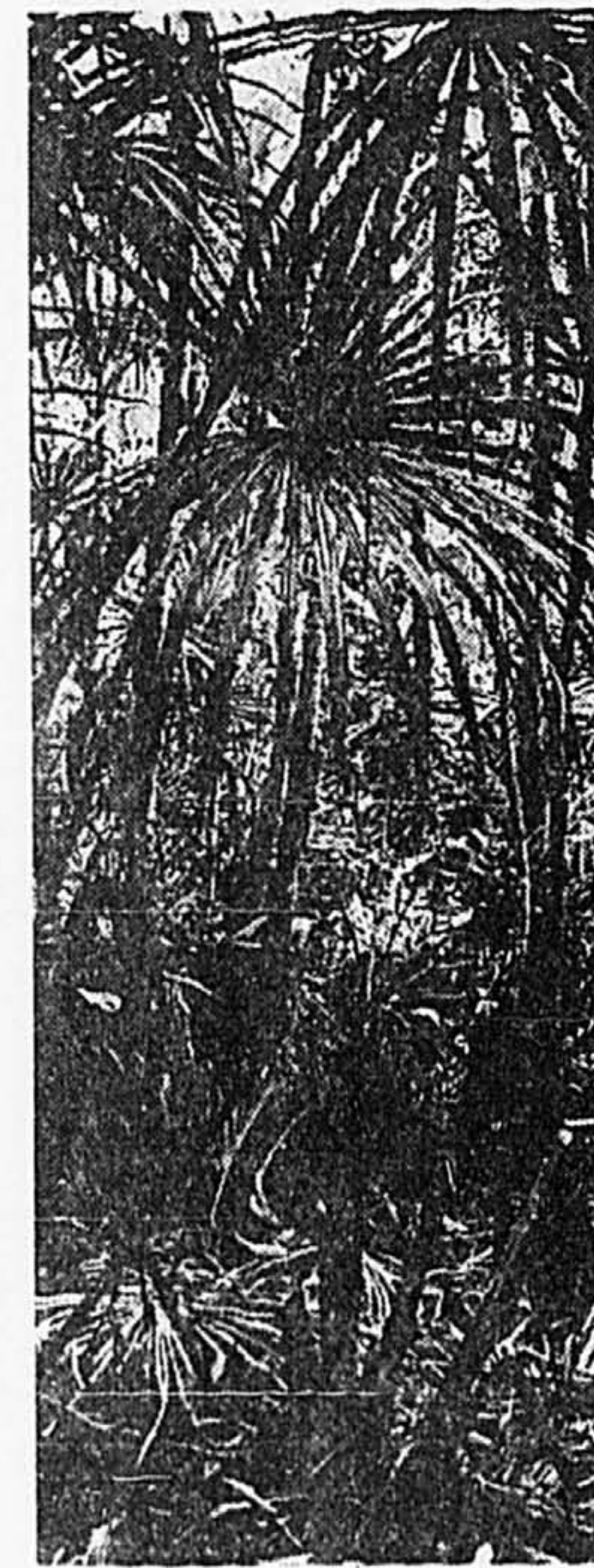
Mais pourquoi ce
déboisement? Il faut
comprendre que les brûlis
en Amazonie sont la seule
méthode que les paysans
de la région connaissent
pour défricher. Ils
déboisent pour créer des
pâturages. Le
développement incontrôlé
des incendies volontaires,

au début des années
1970, avec l'ouverture de
la route
transamazonienne,
déboisa ainsi plus de 3
millions d'hectares pour la
construction du réseau
routier. Mais on a détruit
aussi la forêt pour
l'implantation des
domaines d'élevage, pour
l'exploitation des
ressources minières et
pour les projets de
colonisation. Les autorités
brésiliennes croyaient
ainsi résoudre les

problèmes économiques
du pays mais en détruisant
la nature, ils privent le

reste de la planète
d'oxygène:

CHRISTIANE

Franco-Ontariens
en colère

Sault-Ste-Marie, une ville
de l'Ontario, a décidé que,
dorénavant, toute
correspondance ou
adresse effectuée par
l'Hôtel de Ville, le serait en
anglais uniquement. Cette
décision a, bien entendu,
provoqué un mouvement
de colère et de
protestations chez de
nombreux Franco-
Ontariens. Mais la
décision de cette
municipalité fut néanmoins
maintenue. Et d'autres
villes, telle Thunder Bay,
se sont déclarées prêtes à
l'imiter.

Louis



Jeunes journalistes

À propos du tabac

Moi je ne suis pas un
copieux; je ne fumerai pas
pour faire plaisir à mes
amis et pour me penser
plus vieux. Mon père fume
mais je trouve toujours la
cigarette très dangereuse
et mortelle.

Marc JODOIN,
École Saint-Michel
de Rougemont

Je trouve que c'est les
jeunes qui décident s'ils
veulent fumer ou non. Moi
je n'aime pas la cigarette.
Je trouve que fumer c'est
perdre son temps et on
peut abîmer nos poumons
et ça coûte de l'argent.
Quand je serai adulte je ne
fumerai pas.

David DROLET,
École Prévost
de Saint-Jérôme

Il y a toujours des jeunes
qui fument. Pourquoi? Je
ne sais pas. Souvent ça
commence avec des
amies. Des amies dont tu
penses qu'elles sont de
vraies amies t'offrent une
cigarette. Si tu ne la
prends pas elles rient et
t'appellent un bébé. Alors
pour faire comme elles, tu
fumes. Ce n'est pas
nécessaire de fumer pour
tes amies. Ce qui est plus
important c'est ta vie,
non? Alors pense avant
d'en prendre!

Tania PIRRO,
École Sacré-Cœur
de Montréal

Je pense que beaucoup
de jeunes fument pour
être comme leurs amis,
mais je pense aussi que
beaucoup essaient parce
qu'ils en ont envie. Je
pense que presque tout le
monde essaie une fois
juste pour l'expérience.
Beaucoup d'adultes
fument aussi et c'est une
grande influence pour les
jeunes.

Robyn GREENOUGH,
École Sacré-Cœur
de Montréal

Je crois que le monde qui
fume doit arrêter de fumer.
La cigarette n'est pas
bonne pour la santé.

Simon ST-GERMAIN
École l'Escale

SUPERQUIZ

Page A 10

Le retrait de 1,2 million de caisses d'eau Perrier: des pertes de 12 millions\$

GEORGES LAMON

■ Environ 1,2 million de caisses de bouteilles d'eau Perrier en vente au Canada devraient avoir été retirées du marché cette semaine. Quant au nouveau stock de bouteilles vertes, on ne s'attend pas à les voir sur le marché avant plusieurs mois.

Au ministère canadien de la Santé et du Bien-être social, on insiste sur le fait qu'il est absolument hors de question que l'eau Perrier contaminée puisse être remise en circulation.

Que fera-t-on des stocks retirés? Tout porte à croire que le contenu sera détruit sur place et les bouteilles de verre recyclées. Mais selon la vice-présidente des Grandes spécialités ltée, une filiale de Perrier au Canada, rien

Un Mohawk de Kahnawake à l'assaut de la Tour Eiffel

de la Presse Canadienne
PARIS

■ Celle que les Parisiens, par affection et par respect pour ses cent ans fêtés l'an passé, appellent «la vieille dame», n'avait jamais connu pareille audace: la vénérable Tour Eiffel sera escaladée aujourd'hui par un indien mohawk de Kahnawake, un alpiniste français et par l'aventurier-animateur de l'émission *Ushuaia* que présente chaque semaine la première chaîne de télévision TFI.

Pour la centième édition de son émission d'aventure, Nicolas Hulot, l'un des organisateurs du raid *Harricana* dans le grand nord québécois, a eu l'idée de faire venir à Paris, Albert Stalk, un solide gaillard brun de 32 ans, membre de la bande des Mohawks, qui escalade, comme tous ses frères les gratte-ciel du monde sans la moindre crainte du vertige... alors pourquoi pas la Tour Eiffel.

L'escalade est en tous cas une première. Elle a même nécessité l'obtention d'une autorisation spéciale du maire de Paris, Jacques Chirac. Albert Stalk, Nicolas Hulot et Eric Escoffier, l'un des meilleurs alpinistes français s'attaqueront donc aux piliers de la tour dès huit heures du matin, sous l'œil des caméras.

Pour Albert ce sera un jeu d'enfant. «Je marche sans crainte sur une poutrelle à deux cents mètres de haut. Alors escalader la Tour Eiffel ne me fait pas peur», expliquait-il jeudi soir dans le hall de l'hôtel Matignon, à deux pas des Champs Élysées. Après une visite de reconnaissance - en ascenseur - dans l'après-midi, il piquait deux truffles de chocolat dans deux cures-dents pour faire des halteres. Voilà le seul entraînement sérieux auquel aura sacrifié Albert Stalk, hier soir, avant de rejoindre sa chambre pour tenter d'effacer les séquelles d'un décalage horaire encore présent. Car Stalk n'est venu à Paris que pour trois jours. Dès dimanche matin, l'exploit accompli, comme une simple formalité, il est décidé à reprendre aussitôt l'avion pour Montréal.

«Trois cents mètres, ça se grimpe facilement», affirme Albert. Il faudra pourtant, cette fois qu'il prenne un peu plus de temps, car à chacun des trois étages, Nicolas Hulot doit faire un plateau télé. L'ascension de la tour Eiffel prendra toute la journée.

Par chance, après trois jours de pluie on annonce du soleil sur Paris, aujourd'hui. Les images n'en seront que plus belles et l'événement inoubliable pour les centaines de badauds et de curieux attendus sur l'esplanade du champ de Mars, sous la tour Eiffel.

n'aurait encore été décidé à ce sujet.

«Nous continuons toujours nos recherches pour savoir ce qui est le plus rentable pour l'entreprise: la destruction des bouteilles et leur recyclage ou le renvoi du produit en France», a-t-elle indiqué. Mme Bouchard estime à 12 millions\$ les pertes de Perrier au Canada, dont la moitié au Québec.

Elle a ajouté qu'en attendant son retour sur le marché, Perrier allait compenser avec Montclair, une eau à effervescence artificielle d'origine québécoise, également propriété de Perrier.

Même si dans l'immédiat la contamination par le benzène contenu dans l'eau Perrier ne comporte aucun danger pour le consommateur, Santé et Bien-être social Canada estime cependant qu'à long terme la consommation de cette eau minérale pourrait avoir des effets secondaires, le benzène étant un contaminant chimique reconnu comme cancérigène. Pourtant, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) estime «qu'en buvant quotidiennement un demi-litre d'eau contenant de 15 à 20 microgrammes par litre d'hydrocarbures (dont le benzène), une personne sur un million risquait de développer un cancer», selon un article paru dans le quotidien français *Libération* de mercredi dernier.

Rappelons que des analyses effectuées samedi dernier sur des échantillons d'eau Perrier à Ottawa ont révélé des traces de benzène se situant entre 7 et 18,9 parties par milliard (PPB).

Un porte-parole du ministère (Direction générale de la protection de la santé), estime, tout en

admettant qu'il s'agissait d'une quantité minime, que cela demeure quand même inacceptable étant donné que le plus haut taux de concentration permise au Canada se situe à 5 PPB.

«C'est la première fois au Canada qu'on découvre une telle contamination», a note Hélène Quesnel.

Elle a ajouté qu'en ce qui concerne la nouvelle production de Perrier qui sera vendue au Canada, une fois la vague de fond résorbée, elle devra inévitablement être soumise à de nouvelles analyses de laboratoire de la part du ministère avant d'obtenir l'autorisation de mise en marché. «Perrier ne sera pas vendue tant qu'elle ne sera pas prouvée propre et exempte de contaminant», a insisté Mme Quesnel.



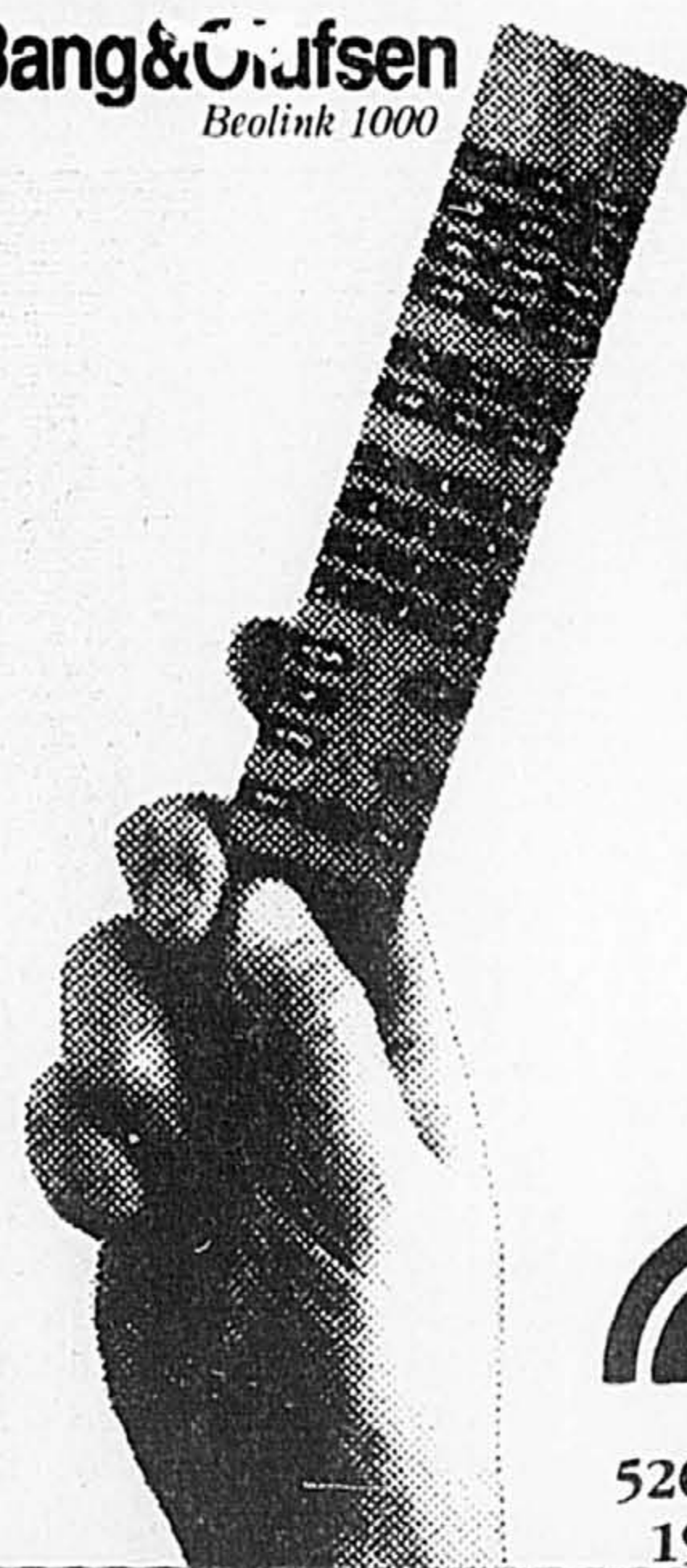
Réducteur de vitesse

GBS GENERAL
BEARING SERVICE INC.

Montréal 517-7423	Laval 668-5350	Saint-Léonard 326-0471
St-Laurent 744-2721	Longueuil 679-2650	Mt-Ést 264-6038

À vous, Maestro!

Bang & Olufsen
Beolink 1000



D'un seul coup de baguette, commandez toutes vos ressources de son et d'image à domicile, au niveau et à l'intensité désirés. Orchestrez l'éclairage pendant que vous y êtes...ou même pendant que vous n'y êtes pas...grâce à la télécommande Bang & Olufsen Beolink 1000 reliée au système de son/TV/vidéo B & O. Vos haut-parleurs périphériques, vos écrans de télé, tous vos éléments répondent au commandement de cette baguette magique, où que vous soyez dans la maison.

Il y a longtemps qu'Audio Centre installe les systèmes B & O. On ne s'étonne même plus de l'émerveillement qui se lit sur le visage de tous nos clients, dès le premier pitonnage.

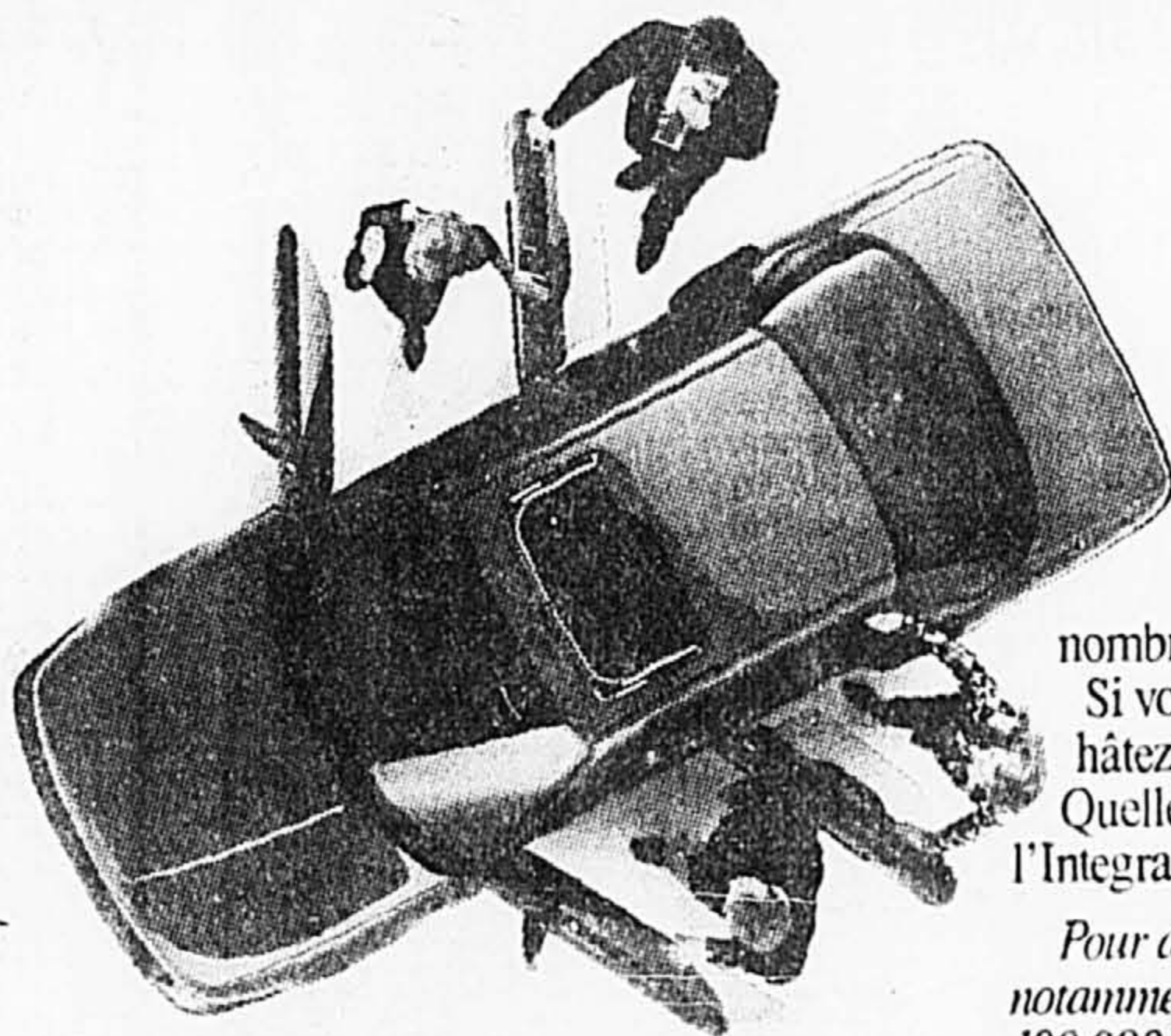
Nous vivons l'époque du son-et-image. Profitez-en au maximum en passant chez Audio Centre pour vous commander un air de chef d'orchestre.

audio centre
"La sensation d'ouïr pour la première fois"

5260 Sherbrooke ouest (Decarie) 482-4420
1970 boul. Le Corbusier, Laval 687-3627

TELECOULEURS BANG & OLUFSEN MAINTENANT DISPONIBLE...

LA BERLINE INTEGRA 1990. UNE RÉPUTATION JUSTIFIÉE PAR SES PERFORMANCES SUR PISTE ET CONFIRMÉE PAR DES TÉMOIGNAGES DE CLIENTS SATISFAITS.



Autrement dit, on a toutes les raisons d'être satisfait de la berline Integra 1990. Certains l'aiment, et avec raison, pour son moteur sophistiqué, issu d'une technologie qui nous a fait remporter, quatre années d'affilée en Formule Un, le Championnat du monde des constructeurs. Du jamais vu!

D'autres associent l'Integra à la qualité



Acura. Une qualité qui a lui a permis d'accéder, trois années de suite, au premier rang dans le prestigieux Index de satisfaction

du client de J.D. Power and Associates.*

D'autres, enfin, apprécient l'Integra pour son espace intérieur, toujours assez vaste pour accueillir confortablement 4 passagers.

En somme, on est très satisfait de l'Integra. Tellement que ces derniers temps, celle-ci s'est faite rare chez les concessionnaires.

Mais votre patience est enfin récompensée. Car les Integra sont revenues en grand

nombre chez les concessionnaires Acura.

Si vous voulez en faire l'essai routier, hâtez-vous!

Quelles que soient vos raisons d'aimer l'Integra, l'Integra ne vous décevra pas.

Pour de plus amples renseignements, notamment sur la garantie de 5 ans ou 100 000 km** d'Acura, sur les concessionnaires et sur le Plan AcuraBail*** téléphonez sans frais au 1-800-263-2828.

ACURA

Les voitures construites de main de maître.
Votre vie tient à votre ceinture.

*Sondages 1987, 1988 et 1989 de l'Index de satisfaction du client d'une voiture neuve de J.D. Power and Associates sur la qualité du produit et le service du concessionnaire aux États-Unis.
Selon la première éventualité. Détails chez les concessionnaires. *Un authentique service Acura, offert par Honda Canada Finance Inc.



PRESTIGE ACURA

3700 Autoroute 440, O., Laval Tél.: 745-1234

ÉLÉGANCE ACURA

1144 Rue Principale, Granby Tél.: 378-4969

ACURA PRÉSIDENT

4648 Boul. St. Jean N., Dollard-des-Ormeaux Tél.: 696-2991

LES GALERIES ACURA

7100 Boul. Métropolitain E., Anjou Tél.: 354-8811

LUCIANI ACURA

4040 Jean Talon O., Montréal Tél.: 340-1344

PORTEURS DEMANDES

ADOLESCENTS
OU ADULTES.

DANS LES SECTEURS
SUIVANTS!

- BOUCHERVILLE
- BROSSARD
- DORVAL
- FATIMA
- GREENFIELD PARK
- ILE BIZARD
- LACHINE
- LAFLECHE
- LEMOYNE
- LONGUEUIL
- PRÉVILLE
- ST-HUBERT
- ST-LAMBERT
- ST-LÉONARD

TÉLÉPHONEZ AU

285-6911

La Presse

The Empress

VICTORIA

80\$

Hotel Vancouver

VANCOUVER

87\$

The Palliser

CALGARY

99\$

Chateau Airport

CALGARY

Du lundi au jeudi: Du vendredi au dimanche:

89\$

75\$

Chateau Lacombe

EDMONTON

Du lundi au jeudi: Du vendredi au dimanche:

75\$

55\$

Royal York

TORONTO

Du lundi au jeudi: Du vendredi au dimanche:

112\$

79\$

L'Hôtel

TORONTO

Du lundi au jeudi: Du vendredi au dimanche:

141\$

99\$

SkyDome Hotel

TORONTO

97,50\$

Château Laurier

OTTAWA

90\$

Le Reine Elizabeth

MONTREAL

Du lundi au jeudi: Du vendredi au dimanche:

99\$

89\$

Le Château Champlain

MONTREAL

Du lundi au jeudi: Du vendredi au dimanche:

105\$

95\$

Le Château Frontenac

QUEBEC

88\$

Hôtel Beauséjour

MONCTON

Du lundi au jeudi: Du vendredi au dimanche:

95\$

75\$

Chateau Halifax

HALIFAX

78\$

The Prince Edward

CHARLOTTETOWN

Du lundi au jeudi: Du vendredi au dimanche:

79\$

55\$

Hotel Newfoundland

SAINT JOHN'S

Du lundi au jeudi: Du vendredi au dimanche:

98\$

78\$

C'est tout à votre avantage! Les Hôtels et Villégiatures Canadien Pacifique vous offrent jusqu'à 40 % de réduction. Profitez, jusqu'au 1^{er} avril 1990, des tarifs "Écono Plus" de nos hôtels situés au cœur des grandes villes canadiennes et de nos célèbres centres de villégiature. En plus de bas prix, ils vous font bénéficier d'un tarif simple en occupation double, de café ou thé servi gracieusement avec le Journal du matin, de points bonis aux grands voyageurs Canadien Plus et du gîte gratuit pour les enfants de moins de 12 ans.

A votre prochaine réservation, demandez le tarif "Écono Plus". Composez, en Ontario et au Québec: 1 800 268-9420; dans les autres provinces: 1 800 268-9411; de Toronto: 361-1400; aux États-Unis: 1 800 828-7447 ou appelez votre agent de voyage.

Prenez congé grâce à
écono plus

Composez 1 800 268-9411

Hôtels et Villégiatures Canadien Pacifique

Tarifs offerts selon la disponibilité. Un nombre limité de chambres sont offertes à ces tarifs. Tarifs pour groupe et congrès à votre disposition sur demande. Toutes autres promotions ou réductions ne peuvent être jointes à cette offre. Réservations exigées. Tous ces tarifs sont applicables par nuitée. *Maximum de deux enfants de moins de 12 ans partageant la chambre de leurs parents.

Le taux d'échange est sujet à changement.

Le Conseil permanent de la Jeunesse préconise le maintien des programmes d'aide

Le CPJ présente le rapport des audiences publiques sur la jeunesse

■ Alors que le Québec sort d'une période de croissance économique remarquable, et qu'il est à l'approche d'une récession, la jeunesse du Québec se demande comment il se fait qu'elle n'a pu prendre la place que les économistes chevronnés lui promettaient pourtant.

C'est la constatation que relève le Conseil permanent de la Jeunesse (CPJ) après une série d'audiences publiques auprès de 40 représentants du monde des jeunes de 15 à 30 ans.

Les jeunes Québécois disent faire confiance en l'avenir d'un Québec français, mais dans la mesure où il sera viable économiquement. Comme contingent démographique, ils sont conscients de ne pas constituer un poids politique très lourd; à cet égard, ils ne veulent plus tellement porter de revendications auprès du gouvernement et s'estiment prêts à se prendre en mains dans la mesure où le gouvernement, en créant de l'emploi, évitera au Québec d'être considéré comme le tiers monde économique de l'Amérique du Nord.

Par exemple, les jeunes sont pour la famille et contre les bébés-bonis. Ils favorisent le maintien des garderies tant que leur lobby auprès des entreprises n'aura pas incité celles-ci à se doter de tels services.

En présentant, hier, le rapport des audiences publiques sur la jeunesse intitulé «Couleurs de la jeunesse: Noir sur blanc», le CPJ demande au gouvernement Bourassa, à la veille de la récession, de maintenir les programmes gouvernementaux visant une meilleure intégration au marché du travail.

On pense ici au programme «Jeunes volontaires». Le Conseil est également d'avis que le gouvernement doit maintenir le programme «Jeunes entrepreneurs». Pour éviter le décrochage scolaire, le CPJ estime qu'il serait bon de réinvestir dans la formation professionnelle et d'améliorer les liens entre l'école et le monde du travail, notamment par une augmentation des stages en milieu de travail.

Le CPJ rendra publique la semaine prochaine sa position sur le dégel des frais de scolarité. Sans être pour un complet dégel des frais, il s'interroge sur l'attitude du gouvernement qui ne fournit pas de garanties que les sommes récupérées seront affectées à l'amélioration de la qualité de la formation.

Le CPJ insiste sur l'importance du maintien des subventions en faveur des organismes communautaires, de sorte que ces organismes n'aient pas à remettre continuellement en question leur existence.

La présidente de l'organisme, Brigitte Lepage, espère que le gouvernement pourra mettre sur pied d'ici trois ou cinq ans une politique jeunesse où précisément les jeunes pourront trouver des réponses à la grande question qu'ils se sont posés tout au long des neuf semaines d'audiences:

«Comment relever des défis au Québec?»

Au cours des audiences publiques, les jeunes ont particulièrement déploré:

— le travail occasionnel, à temps partiel, à contrat, à la pique, les conventions collectives à double échelle salariale. Le monde du travail ne semble peu se soucier de la relève. Les mécanismes de la syndicalisation représentent une nuisance au renouvellement de la force de travail. Le travail à temps partiel, au noir, provoque chez une partie de la population «une vision à long terme peu développée»: derniers embauchés, premiers licenciés.

— la confusion des programmes en «employabilité», inégaux quant à leur qualité et leur pertinence. Faute d'emplois disponibles à la fin d'une participation à un programme, on retourne à la maison avec la perspective d'avoir à recommencer à «développer son employabilité» six mois plus tard. Les jeunes demandent des allocations suffisantes (question de dignité) pour les stages en milieu de travail; les patrons devraient être tenus d'embaucher un certain nombre de stagiaires à l'issue de leur participation au programme.

— les services d'orientation

scolaire et professionnelle manquant de personnel, de sorte qu'une multitude de jeunes poursuivent des études sans savoir qu'il leur sera difficile de trouver un emploi.

— ils sont déçus d'une formation de base incomplète dans l'enseignement du français, la formation générale, l'apprentissage de l'autonomie et des méthodes de travail. Cette donnée confirme l'insatisfaction des employeurs qui à 26 p. cent seulement se disent satisfaits des diplômés du secondaire et à 44 p. cent de ceux du collégial. Les jeunes dénoncent les programmes et horaires chargés, les classes combles, le vieillissement des professeurs, l'absence de relations interpersonnelles à l'école. Les jeunes craignent que le piètre enseignement de la langue ne crée une génération de semi-illettrés francophones au Québec.

— les étudiants s'inquiètent des grands barrages qui détruisent l'écosystème, de la pollution du Saint-Laurent, de la qualité de l'eau dans les villes. Ils appuient la protection des forêts par la création de parcs provinciaux, les projets de reboisement obligatoires et très rigoureux; la loi actuelle sur l'environnement serait trop lâche et les pouvoirs des inspecteurs trop limités.

La syndicalisation serait toute proche chez Kraft-General Foods

LILIANNE LACROIX

■ Après plus de dix ans de tentatives avortées, les travailleurs de Kraft-General Foods sont tout près d'obtenir leur statut de syndiqués. Les 1 300 employés de l'usine de la rue Devonshire, à Saint-Laurent, ont en effet déposé une demande d'accréditation syndicale, qui pourrait se concrétiser dans les prochaines semaines.

«C'est une première, une grosse victoire», lance Réjean Lemire, représentant syndical pour les Travailleurs unis de l'alimentation et du commerce, affiliés à la section 501 de la FTQ.

«Il n'y avait jamais eu de syndicat chez Kraft», rappelle M. Lemire. Depuis 1980, il y avait eu des essais infructueux, assortis de tentatives de congédiement de la part de l'employeur, très réfractaire à l'arrivée d'un syndicat dans la boîte.

Selon lui, l'achat récent de Kraft par General Foods a sans doute facilité les choses: «General Foods possède déjà des usines où les employés sont syndiqués. Pour eux, ce n'est pas nouveau. Nous sommes donc confiants que General Foods agira en bon ci-

toyen corporatif et respectera, sans causer de problèmes, la volonté de ses employés de se syndiquer.»

Selon M. Lemire, l'arrivée du syndicat permettra sans doute aux employés (manutentionnaires, opérateurs de machines, ouvriers, etc.) d'obtenir des améliorations au régime de retraite, à la sécurité d'emploi et au respect de l'ancienneté: «Il y a souvent eu des mises à pied alors que des employés à temps partiel continuaient, eux, à travailler...»

Une allusion à la possibilité de déplacement latéral (bumping) dans le petit journal interne aurait aussi poussé les salariés à rechercher la protection syndicale: «General Foods possède une usine à LaSalle. Or, ces employés sont syndiqués. En cas de fusion ou de mise à pied, ils seraient donc protégés. Évidemment, les travailleurs de Saint-Laurent avaient peur d'être sacrifiés. Cette crainte les a poussés à accélérer les choses.»

Pour M. Raymond Gascon, directeur de l'usine de Saint-Laurent, cette crainte était totalement injustifiée: «Il n'est pas question de bumping entre usines. Ça ne se fait pas chez nous, a-t-il dit. C'est d'ailleurs ce que nous avons répondu dans le journal.»

Quant à la demande d'accréditation elle-même, M. Raymond Gascon avouait, avec un peu d'étonnement, n'en rien savoir. «Évidemment, ce n'est pas totalement inattendu. Depuis 1975, le syndicat tente d'entrer ici. Que les employés disent finalement oui, je n'interprète pas cela comme un manque de confiance envers l'employeur. Ils sont libres de se syndiquer. Et j'imagine qu'avec la société qui change tellement, les gens cherchent à se sentir plus en sécurité. Que voulez-vous, le syndicat leur donne sans doute cette sensation de sécurité qu'ils recherchent.»

LE SUPERQUIZ DE

La Presse

des six-douze

- Chaque semaine, trois questions sont posées sur le contenu de la page précédente.
- La question 1 en est une de repérage, la question 2 fait appel à la déduction et la question 3 demande une recherche.
- Chaque bonne réponse à une question mérite un point.
- C'est toute la classe qui participe et chaque classe participante envoie un seul coupon-réponse par semaine.
- Le concours est ouvert aux jeunes de 6 à 12 ans, de la première année au secondaire I.
- À la fin du concours, les quatre classes qui auront accumulé le plus de points seront admissibles au SUPERQUIZ final qui se tiendra en juin 1990 à Radio-Canada.
- Il y aura une finale pour les jeunes participants de la 1^{re} à la 4^e année du primaire et une autre pour ceux de la 5^e année du primaire à la 1^{re} année du secondaire.
- Il est important de conserver toutes les pages de La Presse des six-douze puisque le tournoi final portera sur l'actualité de toutes les semaines.

SUPERQUIZ No 17

1. Où les Moscovites doivent-ils se rendre pour manger dans le premier McDonald d'Union Soviétique?
2. Après 50 ans d'existence, le Congrès nationaliste africain fut frappé d'interdiction. Quelle était la cause de cette soudaine interdiction?
3. De quel grand fabuliste grec La Fontaine s'inspira-t-il pour écrire plusieurs de ses fables?

Répondez à ces questions sur une feuille 8 1/2 x 11" en indiquant:

- le nom du professeur
- le nom et l'adresse de l'école
- le numéro de téléphone de l'école
- l'année scolaire

et envoyez le questionnaire à l'adresse suivante:

La Presse des Six-Douze
7, rue Saint-Jacques
MONTREAL (Québec)
H2Y 1K9

PORTEURS
DEMANDES
ADOLESCENTS
OU ADULTES.
DANS LES SECTEURS
SUIVANTS!

- BOUCHERVILLE
- BROSSARD
- DORVAL
- FATIMA
- GREENFIELD PARK
- ILE BIZARD
- LACHINE
- LAFLÈCHE
- LEMOYNE
- LONGUEUIL
- PRÉVILLE
- ST-HUBERT
- ST-LAMBERT
- ST-LÉONARD

TÉLÉPHONEZ AU
285-6911

La Presse

NEUF

VIRGULE

NEUF

POUR CENT (9,9%)*

SUR LA CHEVROLET CAVALIER ET LA PONTIAC SUNBIRD

Les paroles s'envolent mais ce qui est écrit demeure. GM du Canada offre un taux de financement de 9,9 % sur la Cavalier et la Sunbird. Le plan de financement dure 48 mois, mais cette offre se termine le 12 mars 1990, elle. 9,9 % du 12 février au 12 mars 1990, c'est écrit.

*L'offre s'applique à tous les véhicules neufs 1990 et des années précédentes des Chevrolet Cavalier et Pontiac Sunbird achetés à partir du stock d'un concessionnaire. Tout ces modèles sont offerts en quantité limitée et ils ne sont pas nécessairement disponibles chez tous les concessionnaires. L'offre est en vigueur à compter du 12 février 1990 jusqu'à la fermeture des bureaux le 12 mars 1990 ou jusqu'à épuisement des stocks. L'acheteur sera tenu de payer les taxes applicables, y compris la taxe fédérale d'accise, les frais d'immatriculation et de transport au moment de l'achat. Toutes les demandes de crédit devront être approuvées par GMAC qui se réserve le droit d'exiger un acompte si le crédit de l'acheteur ne répond pas à ses normes. L'offre de financement à 9,9 % sans montant limité, est réservée aux acheteurs au détail admissibles qui financent leur achat pour une durée maximum de 48 mois et minimum de 12 mois auprès de GMAC. Voyez votre concessionnaire GM participant pour connaître tous les détails, incluant les économies offertes par le programme Location Plus^{MC} s'appliquant aux locations au détail.



G A R A N T I E
DE 3 ANS / 80 000 KM



Décès de Georges Forest

Presse Canadienne
WINNIPEG

■ Georges Forest, le plus connu des militants en faveur des droits linguistiques de la minorité francophone du Manitoba et qui a fait déclarer inconstitutionnelle la loi proclamant l'unilinguisme anglais dans la province, est décédé mercredi soir d'une crise cardiaque à l'âge de 65 ans.

L'événement qui a le plus marqué sa contribution aux droits de la langue française au Manitoba avait débuté en 1976, lorsqu'il avait contesté la validité d'une contravention pour stationnement illégal qu'il avait reçu à Saint-Boniface, la partie de la ville que la Loi de la Cité de Winnipeg avait désignée bilingue.

Pourtant par la suite l'affaire devant la Cour suprême du Canada, il y obtint gain de cause en 1979 et mit ainsi fin à 89 ans d'unilinguisme officiel au Manitoba.

Les étudiants de Bishop s'excusent

JULES BÉLIVEAU
journaliste

■ Le Conseil des étudiants de l'Université Bishop, de Lennoxville, a émis hier un communiqué dans lequel il présente ses «franches excuses» pour la «mauvaise plaisanterie» publiée dans son journal au sujet de la société du Québec.

Soulignant que l'article ridiculisant la société québécoise distincte a été écrit dans un but uniquement humoristique, le Conseil des étudiants indique que son contenu est allé malheureusement au-delà de la farce. «À ce point-ci, dit-il, nous aimerions signifier que jamais aucune raillerie n'était l'intention des auteurs et nous voudrions présenter des excuses à quiconque s'est senti offensé.»

Le journal *The Bulletin*, qui est l'organe du Conseil des étudiants de l'Université Bishop, avait publié le 7 février une liste de 10 éléments faisant du Québec, selon ses auteurs, une société distincte. On y retrouvait notamment l'expression «Je me souviens — Remember what??», une assimilation du FLQ (Front de libération du Québec) au PQ et la mention, comme éléments distinctifs de la société québécoise, de Mitsou et de René Simard, de la poutine, des vêtements délavés, des gâteaux Mac West, de la marque de deux bières et d'une boisson gazeuse, de l'interdiction de tourner à droite aux feux rouges, d'une forme unique de racisme et de l'«exceptionnel recours à la clause 'nonobstant'».

Plusieurs étudiants de l'Université Bishop, dont environ 25

p. cent de la clientèle est francophone, se sont dits outragés par la publication de cet article et ont demandé la démission des membres du Conseil des étudiants.

Le recteur de l'institution, M. Hugh Scott, a dit de son côté que cette affaire est terriblement embarrassante pour l'Université Bishop. «C'est une chose de s'engager dans le débat linguistique mais c'en est une autre de se lancer dans des stéréotypes ethniques. C'est raciste.»

M. Scott a ajouté: «La censure est trop forte mais des excuses ne sont pas suffisantes.» Et parlant des membres du Conseil étudiants, il a dit: «Je dois les inviter à une action positive afin que les dommages qu'ils ont causés soient réparés.»

AVIS LÉGAL

AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 31 de la Loi des Pouvoirs Spéciaux des Corporations (L.R.Q. 1977, ch. p. 16), que les garanties créées par les actes de fidéicommissaires comportant hypothèque, nantissement, privilège, cession et transfert consentis par 153840 Canada Inc. en faveur de Compagnie Trust Royal, en sa qualité de fiduciaire et enregistré aux bureaux d'enregistrement de:

- L'Assomption, le 5 mai 1988, sous le numéro 362388
- Chambly, le 5 mai 1988, sous le numéro 778563
- St-Jean, le 5 mai 1988, sous le numéro 195583
- Laval, le 5 mai 1988, sous le numéro 675191
- Lévis, le 5 mai 1988, sous le numéro 318438
- Trois-Rivières, le 6 mai 1988, sous le numéro 382912
- Montréal, le 4 mai 1988, sous le numéro 4015037
- Deux-Montagnes, le 5 mai 1988, sous le numéro 277016
- Beauce, le 6 mai 1988, sous le numéro 388392
- Terrebonne, le 6 mai 1988, sous le numéro 826166
- Verchères, le 6 mai 1988, sous le numéro 214866
- Arthabaska, le 6 mai 1988, sous le numéro 277712
- Québec, le 6 mai 1988, sous le numéro 1278211
- Sherbrooke, le 9 mai 1988, sous le numéro 360083

sont devenus exécutoires.

MONTRÉAL, ce 16e jour de février 1990.

PEAT MARWICK THORNE
mandataire pour le fiduciaire

STOP

Les soldes Sears 'Offensive Économies' prennent fin demain.

DERNIÈRE JOURNÉE

et bons achats habituels

LE SAMEDI 17 FÉVRIER 1990 sauf avis contraire, dans la limite des stocks disponibles

VÊTEMENTS MODE POUR FEMMES EN SOLDE MAINTENANT

et bons achats habituels

AFFAIRE. Maillots pour le printemps. Choix de coloris. P, M, G.
Ch.....3,99\$
RABAIS 15%. Tous les uniformes pour-femmes incluant robes et ens. pantalons.
RABAIS 5%. Tous les vêtements de nuit en coton et nylon. Grand choix de modèles.
MOITIÉ PRIX. Tous les collants pour l'hiver et mi-bas choisis.
Ord. 1,99\$-12\$. Ch.....99¢-5,99\$
Tous les modèles ne sont pas offerts dans tous les magasins

RABAIS 25%† Sur toutes les serviettes.
RABAIS 20%† Sur tous les tapis de salle de bains.
RABAIS 25%† Sur toutes les couettes.

AFFAIRE. Paquet de 10 sacs à ordures.
Paq.....69¢
AFFAIRE. Papier d'aluminium Alcan. Rouleau 12" x 25'.
Rouleau.....99¢
AFFAIRE. Détergent liquide 'Joy' pour la vaisselle. Bouteille 1 L.
Ch.....1,99\$

ARTICLES DE SPORT, JOUETS ET OUTILS

RABAIS 20%. Toutes les raquettes de tennis, de squash et plus en stock.
RABAIS 25%. Tous les ens. de fléchettes et jeux de fléchettes en magasin.
RABAIS 55-10%. Toutes les cassettes de jeu Sega. Magasinez tôt!
MOITIÉ PRIX. Véhicules Lobo II ou III remis en état.***
Ord. 44,99\$ - \$49,99\$ à l'état neuf.
Ch.....22,49\$ - 24,99\$
RABAIS 55. Jeu de lames 14 pièces pour scie sauteuse. No 74500.
Ord. 15,99\$. Ch.....10,99\$
RABAIS 25-10%. Choix d'outils à main.
Ord. 21,99\$ - 29,99\$. Ch.....19,99\$
RABAIS 60%. Toupie Craftsman '900'. No 24026.
Ord. 169,99\$. Ch.....109,99\$
RABAIS 15%. Perceuse sans fil 3/8". No 22309.
Ord. 69,99\$. Ch.....54,99\$

MODE POUR LA FAMILLE

AFFAIRE. Levi's® avec légères imperfections** pour hommes. Tailles 28-38. Ch.....24,99\$ - 29,99\$
AFFAIRE. Liquidation de vestons sport pour hommes.
Ch.....49,99\$ - 79,99\$
AFFAIRE. Assortiment de modèles de fourre-tout. Grand choix de coloris.
Ch.....4,99\$
RABAIS 20%. Toutes les boîtes de travail pour hommes. Modèles tout-aller ou traditionnels.
RABAIS 20%. Toutes les chaussures d'entraînement de marques connues pour hommes et femmes. Modèles en stock.
RABAIS 25%. Toutes les chaussures Tender Tooties® en stock pour femmes. Modèles tout-aller ou habillés.
RABAIS 40%. Ens. 3 pièces pour garçons. 7-14.
Ord. 19,99\$. L'ens.....11,99\$
SUPER. Assortiment de vêtements de nuit pour filles. 4-16.
Ord. 13,99\$-19,99\$.
Ch.....7,99\$-12,99\$
AFFAIRE. Hauts molletonnés à manches courtes pour garçons. 4-6X.
Ch.....4,99\$
RABAIS 20%. Poussette réversible avec dais. No 66378.
Ord. 79,99\$. Ch.....59,99\$
Les prix ord. mentionnés sont des prix Sears

ACHAT SUR PLACE

TOUTES SORTES D'ARTICLES POUR LE FOYER

RABAIS 10-25%. Tous les fauteuils de mouvement, fauteuils d'appoint, fauteuils inclinables, pivotants, va et vient ou berçants en stock.
RABAIS 10-20%. Canapés-lits choisis. Styles moderne, colonial ou traditionnel.
RABAIS 205-100\$. Sélection de télécouleurs portatifs 14", 21" ou 28" et télécouleurs meubles.
RABAIS 105-80\$. Sélection de chaînes stéréo de marques connues. Hâtez-vous!
RABAIS 205-70\$. Sélection de magnétoscopes VHS. Modèles à 2 ou 4 têtes inclus.

** Il s'agit de marchandises qui ne répondent pas aux normes de fabrication, les défauts n'étant pas nécessairement évidents.
*** Il s'agit d'articles mécaniques ou électroniques remis en état par le fourisseur ou une unité Sears. Ces articles peuvent ou non être munis de la garantie offerte sur les articles neufs.

RABAIS 205-60\$. Machines à écrire électroniques choisies. Quelques modèles avec 'Spell Check'.
AFFAIRE. Réclame de draps de bain: en tons unis, à rayures ou motifs.
Ch.....8,88\$
AFFAIRE. Couvre-lit entièrement matelassé.
Ch.....24,88\$
RABAIS 33%. Tous les rideaux de douche en vinyle. Ord. 4,99\$-24,99\$.
Ch.....3,29\$-16,59\$
RABAIS 25%. Tous les draps en stock. Choix de couleurs et de dimensions.
RABAIS 25%. Tous les articles Rubbermaid® en stock pour la cuisine.
RABAIS 25%. Tous les articles en bois en stock. Ord. 6,99\$-79,99\$.
Ch.....5,24\$-59,99\$
RABAIS 25%. Tous les coordonnées pour la cuisine. Ord. 3,99\$-16,99\$.
Ch.....2,99\$-12,74\$
RABAIS 25%. Toutes les nappes et tous les napperons en tissu en stock.
RABAIS 25%. Ens. de 2 poèles non-adhésives.
Ord. 19,99\$. Ens.....14,88\$
RABAIS 55. Ens. 10 pièces en plastique pour le micro-ondes.
Ord. 24,99\$. Ens.....19,99\$
RABAIS 30\$. Batterie de cuisine 'Super Lourde'® 11" 7 pièces.
Ord. 189,99\$. Ch.....159,99\$
RABAIS 35. Poêlon 12" non adhésif. Sears ord. 16,99\$. Ch.....13,99\$
MOITIÉ PRIX. Lampe de table de style jarre. 5 couleurs. No 40113.
Ord. 99,99\$. Ch.....49,99\$
MOITIÉ PRIX. Lampe de table en verre. 4 couleurs. No 40104.
Ord. 79,99\$. Ch.....39,99\$
RABAIS 50¢. 2 cintres pour pantalons ou cintres à pinces.
Ord. 1,99\$-2,49\$.
Paq.....1,49\$-1,99\$
RABAIS 55. Table à repasser avec housse. No 53329.
Ord. 29,99\$. Ch.....24,99\$
RABAIS 15%. Petits appareils choisis: fers à repasser, bouilloires, grille-pain, etc.
RABAIS 15-25%. Éclairage choisis... du lampadaire au plafonnier.
RABAIS 25%. Tous les articles-cadeaux en verre ou en cristal en stock.
RABAIS 25%. Tous les réveille-matin et horloges en stock. Ne tardez pas!
RABAIS 25%. Toutes les verreries et pièces de service en verre en stock.

OFFRES SPÉCIALES POUR DEUX HEURES. DANS LA LIMITE DES STOCKS DISPONIBLES

VENEZ SANS TARDER. ACHAT SUR PLACE! PRIX EN VIGUEUR POUR DEUX HEURES À COMPTER DE L'OUVERTURE, DANS LA LIMITE DES STOCKS DISPONIBLES

RABAIS 40%. Toutes les montres Lorus pour toute la famille.

MOITIÉ PRIX. Montres fin de série pour hommes et femmes. Ne tardez pas!

RABAIS 40%. Tous les produits de beauté Clarion et Covergirl.

RABAIS 20%. Tous les produits Neutrogena® tels savon, produits pour cheveux et plus.

MOITIÉ PRIX. Socquettes texturées pour femmes. 9-11.
Ord. 2,19\$. Paire.....1,09\$

RABAIS 25%. Rasoir rechargeable Remington® pour hommes.
Ord. 74,99\$. Ch.....49,99\$

RABAIS 25%. Tous les porte-monnaie en cuir, petits sacs, portefeuilles et plus en stock.

SUPER. Détergent Cascade en poudre pour lave-vaisselle. 1.4 kg
Ch.....3,39\$
Après 11 h. Ch.....3,69\$

SENSAS. Essuie-tout Viva. Paq. de 2 rouleaux. Paq.....77¢
Après 11h. Paq.....89¢
SUPER. Dentifrice Crest. 100 mL.
Ch.....1,49\$
Après 11 h.
Ch.....1,69\$

* Articles à prix courants, excluant la marchandise déjà en réclame

SEARS

vous en avez pour votre argent...et plus

SATISFACTION OU
REMBOURSEMENT

SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ
DANS TOUT LE CANADA

LA CARTE DE CRÉDIT NO 1 DES
MAGASINS À RAYONS AU CANADA

LE MAGASIN DES MARQUES KENMORE
DIEHARD, CRAFTSMAN

Les mentions 'Ord.' ou 'Était' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture: 9h30 à 17h30 du lundi au mercredi; de 9h30 à 21h le jeudi et le vendredi; de 9h à 17h le samedi. Ville St-Laurent, la Place Vertu, 335-7770; Brossard, Mail Champlain, 465-1000; Anjou, Galeries d'Anjou, 353-7770; Laval, Carrefour Laval, 682-1200; LaSalle, Carrefour Angrignon, 364-7310; St-Jérôme, Carrefour du Nord, 432-2110; St-Jean-sur-Richelieu, Carrefour Richelieu, 349-2651; Ste-Marthe-sur-le-Lac, Les Promenades Deux-Montagnes, 491-5000. Copyright Canada, 1990, Sears Canada Inc.